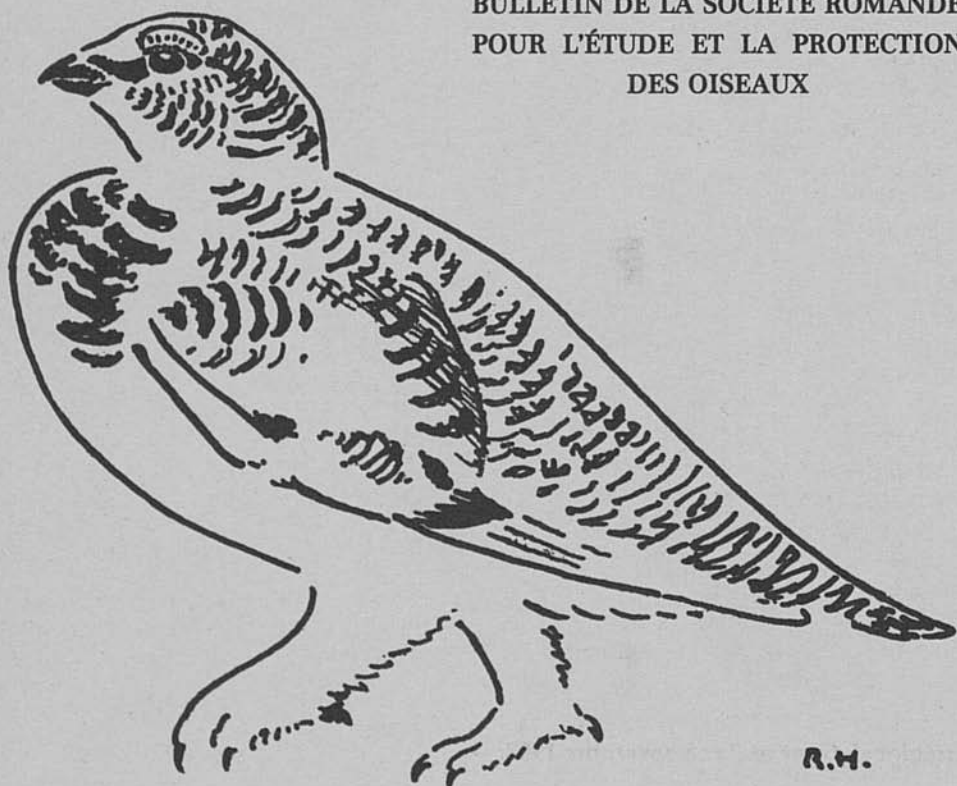


# NOS

# OISEAUX

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE  
POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION  
DES OISEAUX



N° 407

Volume 39, fasc. 1

MARS 1987

---

SOMMAIRE: *Du nouveau sur la présence du Pic tridactyle dans les forêts jurassiennes* (p. 1). — P. Géroutet: *A propos du Pic tridactyle dans les forêts jurassiennes* (p. 5). — R. Estève, J.-P. Matérac: *L'Aigle royal en Haute-Savoie: bilan et perspectives* (p. 13). — Michel Juillard: *Le Fonds d'Intervention pour les Rapaces, Organisation suisse (FIROS) 1985-86* (p. 25). — *Fonds suisse pour les Rapaces (FSR), statuts et programme* (p. 28). — P. Géroutet: *De la systématique et des noms d'oiseaux* (p. 31). — *Remarques critiques sur des noms français d'oiseaux I: Harelde, arlequin et garrots* (p. 33). — *Notes brèves et faits divers* (p. 37). — P. Triplet: *Incendie de roselière et avifaune* (p. 41). — *Bibliographie* (p. 43). — *Informations* (p. 48).

---

## NOS OISEAUX

une société — fondée en 1913 — une revue  
La revue *Nos Oiseaux* paraît quatre fois par an.

*Présidence de « Nos Oiseaux » :*

**Michel Juillard**, Clos Gaspard, CH-2901 Miécourt. Tél. (066) 72 22 02.

*Rédaction de « Nos Oiseaux » et Centrale ornithologique romande :*

**Paul Géroudet**, av. de Champel 37, CH-1206 Genève. Tél. (022) 46 42 45.

*Rédacteur adjoint :*

**Claude Guex**, rue des Eaux-Vives 78, CH-1207 Genève. Tél. (022) 35 99 82.

*Administration (abonnements, changements d'adresses, expédition) :*

**Nos Oiseaux**, case post. 54, CH-1197 Prangins. - CCP 20-117-8 Neuchâtel.

*Administratrice :* **Marlène Meylan**, CH-1197 Prangins. Tél. (022) 61 47 34.

*Pour l'achat d'anciens volumes et numéros de la revue Nos Oiseaux, prière de s'adresser à l'administration.*

*Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux » :*

Case postale 113, CH-1211 Genève 2, CCP 10-8754 Lausanne.

---

### TARIF D'ABONNEMENT 1987

L'abonnement correspond à l'année civile

**SUISSE : 25.— FS**

Jeunes jusqu'à 25 ans : 12.50 FS (indiquer l'année de naissance)

à payer par bulletin de versement au compte de chèque postal 20-117-8, Neuchâtel.

**FRANCE : 28 FS** (sans distinction d'âge) ♦ (nouveau tarif)

à payer par mandat postal de versement international, libellé en Francs suisses, au compte de chèque postal 20-117-8, Neuchâtel (Suisse)...

... ou **115.— FF** ♦ (nouveau tarif)

à payer par virement bancaire ou chèque bancaire adressé à la Banque régionale de l'Ain, F-01170 Gex, sur le compte No 03 045 62.433 en mentionnant clairement «abonnement Nos Oiseaux»

**AUTRES PAYS : 28.— FS** (sans distinction d'âge) ♦ (nouveau tarif)

à payer par mandat postal de versement international libellé en Francs suisses, au compte de chèque postal 20-117-8, Neuchâtel (Suisse)...

... ou par chèque bancaire libellé en Francs suisses et endossable dans une banque de Suisse, adressé à l'Administration de «Nos Oiseaux», Case postale 54, CH-1197 Prangins (Suisse).

(suite p. IV de couverture)

---

La reproduction des articles, photos et dessins publiés dans *Nos Oiseaux* est interdite sans l'autorisation de l'administration et de la rédaction.



# N O S O I S E A U X

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE  
POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES OISEAUX

N° 407

Volume 39, fasc. 1

MARS 1987

## Du nouveau sur la présence du Pic tridactyle dans les forêts jurassiennes

*Coup sur coup, au cours de l'automne dernier, nous avons eu connaissance d'observations toutes récentes du Pic tridactyle dans le Jura — au sens large du terme — puis une enquête nous a permis d'en recueillir d'autres, non moins étonnantes. Pour rendre compte de ces faits nouveaux et discuter des problèmes qu'ils soulèvent, nous avons choisi d'exposer d'abord les données d'après les communications obtenues, dans l'ordre des régions en cause (France et Suisse). Suivent les commentaires et les questions qu'elles suggèrent. (P.G.)*

### A. Au Crêt-de-la-Neige (F-01) en 1986

Le 31 octobre 1986, nous trouvant sur le versant nord-ouest du Crêt-de-la-Neige (Jura gessien), à l'altitude de 1600 m et dans une forêt clairsemée d'épicéas (*Picea excelsea*) et de pins de montagne (*Pinus mugo*), notre attention fut attirée tout d'abord par un tapotement très doux sur une souche d'arbre mort à côté du sentier. Là, à moins de dix mètres, travaillait un pic noir et blanc, avec une calotte jaune, les ailes noires, le dos et le ventre barrés de noir. Son caractère le plus frappant, très visible quand l'oiseau se tordait le cou pour attaquer l'écorce, était les deux bandes noires s'allongeant sur les côtés de la tête et du cou. C'était donc un Pic tridactyle, *Picoides tridactylus*, mâle.

Très peu farouche, l'oiseau nous a permis de l'observer de très près pendant cinq minutes environ. En se déplaçant d'un arbre à l'autre, sans hâte et sans essayer de se cacher, il nous a impressionnés avec le bruit assez fort de ses ailes — effet peut-être dû au silence profond de la montagne. Nous l'avons perdu de vue sur une pente raide, mais pour une demi-heure encore nous l'avons entendu taper, toujours doucement et avec une sorte d'hésitation. Au pied de l'arbre où il avait travaillé, gisaient les petites plaques d'écorce qu'il avait enlevées. Les mêmes traces se montraient sur d'autres arbres. En cet endroit, la pente est raide et la forêt, vers la limite des arbres, compte beaucoup d'arbres morts, demi-morts ou rabougris.

De retour sur les lieux une semaine plus tard, nous n'avons pas revu l'oiseau, mais entendu quelques cris, semblables à ceux du Pic épeiche, en moins forts et moins aigus. Il semblerait que le Tridactyle était toujours là.

David C. HARTRIDGE,  
Grilly, F-01220 Ain, France

E.-E. GREEN  
Holyport, Berks, Angleterre

## B. En Franche-Comté (F-25) en 1965

Non loin de La Cluse-et-Mijoux, au lieu dit « le Gérot » (alt. 910 m), l'après-midi du 31 juillet 1965, j'ai observé à une trentaine de mètres un Pic tridactyle, *Picoides tridactylus*, typique par l'absence totale de rouge à la nuque et au bas-ventre.

Cette donnée avait été publiée par A. MAST dans *Le Troglodyte*, n° 10 (1967) avec date et localité erronées, comme je l'avais précisé ensuite à N. MAYAUD, mais celui-ci (1967), en prenant acte de l'erreur seulement, a discrédité à tort mon observation. J'ajoute qu'en l'automne 1953, alors novice en ornithologie et accompagnant mon beau-père à la chasse, nous avons été l'un et l'autre surpris de découvrir sur un tronç un pic peu farouche également dépourvu de rouge, bien différent du Pic épeiche. Cela se situait à environ 4 km au sud du lieu de 1965, à 1050 m d'altitude (Les Séchots, commune de Montperreux). Vu les circonstances, ce premier cas n'a qu'une valeur d'indice assez fragile.

D'après lettre de M. COTE-COLISSON  
9, rue des Frères Berthet  
F-25300 Pontarlier

## C. En Franche-Comté (F-25) en 1980

Le 16 janvier 1980, lors d'une visite de la forêt enneigée de la Haute Joux, qui s'étend entre les communes de Bonnevaux et Mignovillard (SW de Pontarlier), à 1050 m d'altitude, nous avons eu la surprise d'observer dans de très bonnes conditions un mâle adulte de Pic tridactyle, *Picoides tridactylus*. Celui-ci cherchait sa nourriture en bordure d'une grande clairière, en détachant à coups de bec des lambeaux d'écorce d'un épicea. L'arbre était écorcé sur 4 à 5 mètres de hauteur, à 1 m 50 du sol, ce qui laisse à penser que l'animal aurait pu stationner à cet endroit depuis un certain temps. Ni notre présence, ni le passage peu discret d'un autre skieur, ne semblèrent troubler l'oiseau, qui n'était distant que d'une quinzaine de mètres. Quand nous avons repris la piste au bout de 20 minutes d'observation, l'oiseau continuait toujours son travail.

M. ANDRÉ, J.-P. AUMONIER, P. GIRAUDOUX  
(Extrait d'une note publiée dans *Falco* n° 14, année 1979, paru en 1981.  
Bulletin du Groupe Naturaliste de Franche-Comté, communiqué par J. FRANÇOIS)

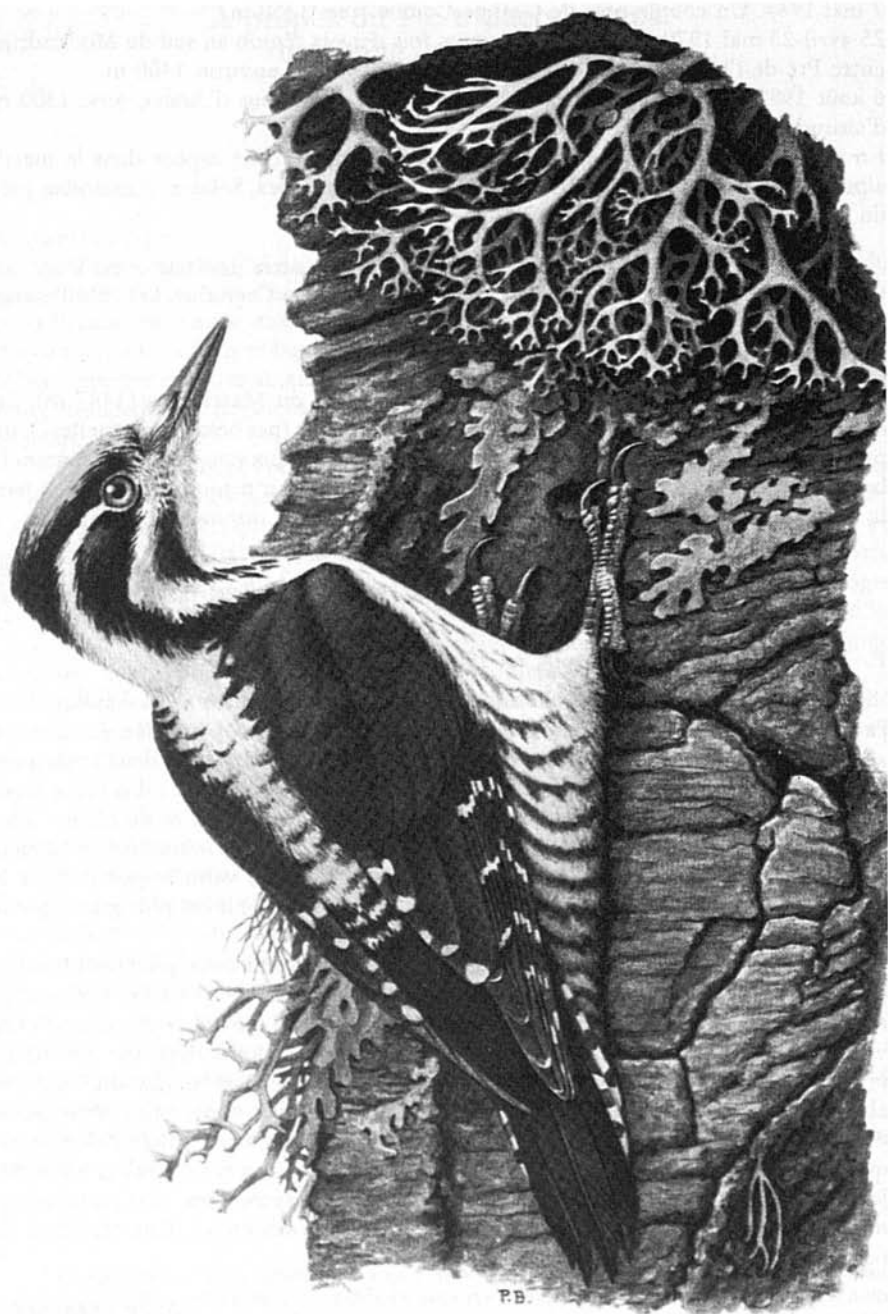
## D. Dans le Jura vaudois, Suisse, de 1940 à 1981

En cherchant dans mes carnets de notes mes observations de Pic tridactyle dans le Jura vaudois, j'ai trouvé les mentions suivantes, en ordre chronologique :

4 mai 1940. Une femelle, puis un mâle près du Haut Mont, vers 1360 m.

27 avril 1941. Un couple près de La Genolière, vers 1350 m.

19 avril 1942. Un mâle entre La Givriner et La Genolière.



Pic tridactyle mâle, d'après une aquarelle de Paul BARRUEL (reproduit d'après Géroudet & Barruel, *Les Oiseaux nicheurs d'Europe*. Vol. II. Editions Silva, Zurich, 1958).

7 mai 1944. Un couple près de Grande Combe, vers 1350 m.

25 avril-23 mai 1970. Couple vu plusieurs fois dans la région au sud du Mollendruz, entre Pré-de-l'Haut et Mazel, au-dessus de Montricher ; environ 1400 m.

6 août 1981. Un mâle et un jeune au Bois Rond, au-dessus d'Arzier, env. 1300 m d'altitude.

En dehors du Jura, j'ai de nombreuses observations de cette espèce dans le massif alpin : Val Ferret, Combe de l'A, environs des Plans-sur-Bex, Solalex/Anzeindaz, près du col de la Croix, vallée de la Gryonne, etc.

D'après lettre de Charles A. VAUCHER  
Ch. des Chevêches, CH-1249 Presinge

#### E. Dans le Jura vaudois, Suisse, en 1985

Le 17 novembre 1985, en forêt non loin du col du Marchairuz (1447 m), j'ai observé pendant cinq minutes et à une dizaine de mètres (pas besoin de jumelles !), un pic de même taille que l'Epeiche, sans rouge à la nuque et aux sous-caudales. A noter la barre noire partant de l'œil et traversant la joue blanche pour rejoindre la nuque ; à part la tache blanche centrale, le dos était très sombre, noir à distance.

Martin LIBEREK  
Ch. des Grangettes 18, CH-1224 Chêne-Bougeries

#### F. Au Chasseral, Jura bernois, en 1986

Lors d'un recensement avifaunistique sur la crête de Chasseral, le 3 juillet 1986, j'avise, vers 7 h 40, un oiseau sur un vieil épicéa, *Picea abies*. D'emblée, je note son allure de Pic. Les détails suivants me frappent : joue blanche barrée de deux traits noirs (l'un partant de l'œil, l'autre de la base du bec), calotte blanchâtre ; dos blanc légèrement moucheté de noir ; flancs nettement mouchetés de noir et de blanc ; ailes noires. Tous ces détails me font penser au Pic tridactyle, *Picoides tridactylus*. Je ne peux distinguer si la calotte est jaunâtre. Un Pinson des arbres, venu se percher sur la branche voisine, me permet une comparaison des tailles : le pic est plus grand que le Pinson.

L'activité de l'oiseau se résume à la recherche de nourriture sur quelques branches de l'épicéa. Après quelques minutes, le pic se déplace sur l'épicéa voisin, continue sa recherche de nourriture et fait sa toilette. Puis il disparaît en contrebas. Aucune activité vocale, ni aucun tambourinage n'ont été notés. L'observation a duré une dizaine de minutes. Le lieu de l'observation est le suivant : crête de Chasseral, lieu-dit Chuffort, altitude 1500 mètres. Quant au milieu, il peut être décrit comme suit : pâturage de crête, en pente, fortement boisé, avec dominance nette de vieux épicéas, dont quelques-uns secs sur pied ; présence également de quelques souches d'épicéas renversés lors de la tempête de novembre 1983 ; quelques érables sycomores, *Acer pseudoplatanus*. Le lieu de l'observation se trouve sur le chemin des crêtes. Une tentative de recherche le 4 juillet se révélera infructueuse.

Alain PERRENOUD  
Temple-Allémand 113  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

## A propos du Pic tridactyle dans les forêts jurassiennes<sup>1</sup>

PAUL GÉROUDET

### *Eléments du passé*

Non sans surprise, j'ai découvert une mention de cette espèce dans l'ouvrage du Frère OGÉRIEN (1863), qui nous a légué ceci : « *Sédentaire RR. Habite les forêts de la Dôle et du Reculet, où il niche dans les trous des arbres. Pond 4 ou 5 œufs d'un blanc lustré.* » Apparemment, l'auteur se basait sur des renseignements fournis par divers chasseurs, collectionneurs et autres amateurs ; en l'occurrence, ses sources sont inconnues. Par la suite, l'indication du Reculet a été reprise par JARRIN (1884), auquel CORTI (1962) a fait allusion.

Comment expliquer l'oubli (ou le discrédit ?) tombé sur le chapitre ornithologique d'Ogérien ? Les lignes sur le Pic tridactyle, pourtant catégoriques, sont ignorées de FATIO & STUDER (1901) qui spécifient : « ne se rencontre pas dans le Jura et le Tessin » ; le traité de FATIO (1904) en reste aussi là. De même MAYAUD (1936) dans l'Inventaire des oiseaux de France, puis à partir de 1938 dans ses « Commentaires sur l'ornithologie française », n'en tient aucun compte... et elles m'ont aussi échappé (GÉROUDET 1963). Qu'elle ait été victime d'un ostracisme dédaigneux ou d'omissions, cette donnée ancienne se voit pourtant singulièrement réhabilitée par celles de l'actualité !

En dehors des chaînes du Jura, il faut rappeler que le Pic tridactyle aurait niché jadis dans les Vosges, où KROENER le citait en 1857 au Val d'Enfer, et qu'il a été observé jusqu'en 1906-1924 dans la *Forêt Noire* (d'après KEMPF, 1976).

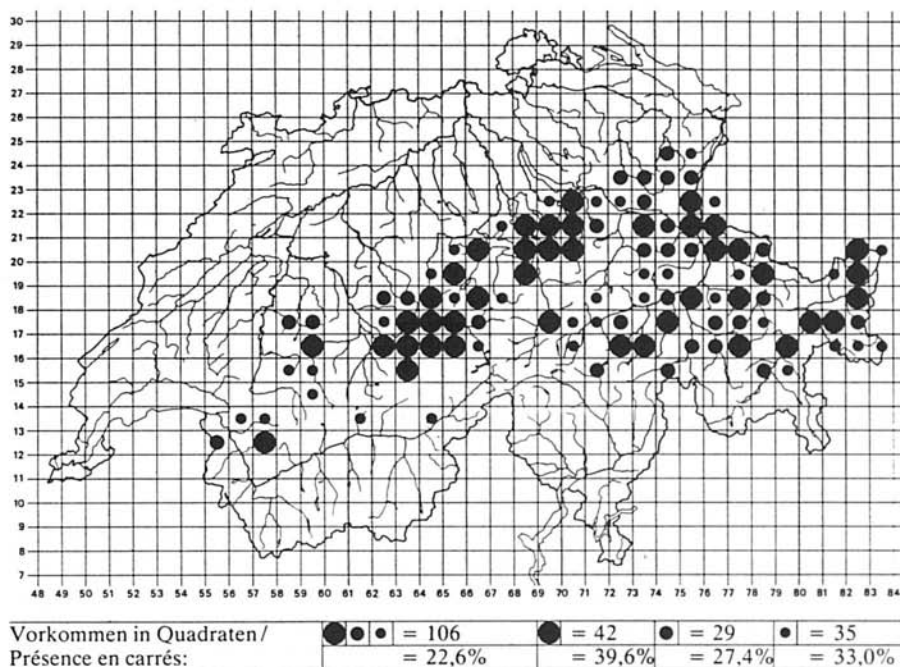
### *Eléments nouveaux*

Les notes publiées ci-dessus apportent onze données échelonnées de 1940 à 1986. L'espèce étant caractéristique pour tout observateur expérimenté, nous croyons pouvoir exclure des confusions avec d'autres pics.

Leur localisation géographique (fig) les répartit du Haut Jura gessien au Chasseral, à des altitudes de 900 à 1600 m, en moyenne à un peu plus de 1300 m. Leur répartition par mois les classe comme suit : 1 en janvier, 5 en avril-mai, 2 en juillet, 1 en août, 1 en octobre et 1 en novembre. Six concernent un seul oiseau, mais celles de Vaucher dans le Jura vaudois (restées inédites à ce jour) se réfèrent quatre fois à un couple, une fois à un mâle et un jeune...

Tout ceci amène à s'interroger, donc à discuter de quelques hypothèses d'interprétation.

<sup>1</sup> L'expression « forêts jurassiennes » est choisie ici d'abord pour éviter l'équivoque pouvant naître de l'existence en Suisse d'un canton du Jura et en France d'un département du même nom, ensuite pour préciser que cette discussion concerne une entité géographique naturelle, sans tenir compte des frontières politiques. J'aurais aussi pu me servir des « Monts Jura » de jadis, dont l'usage vieillot s'est perdu.



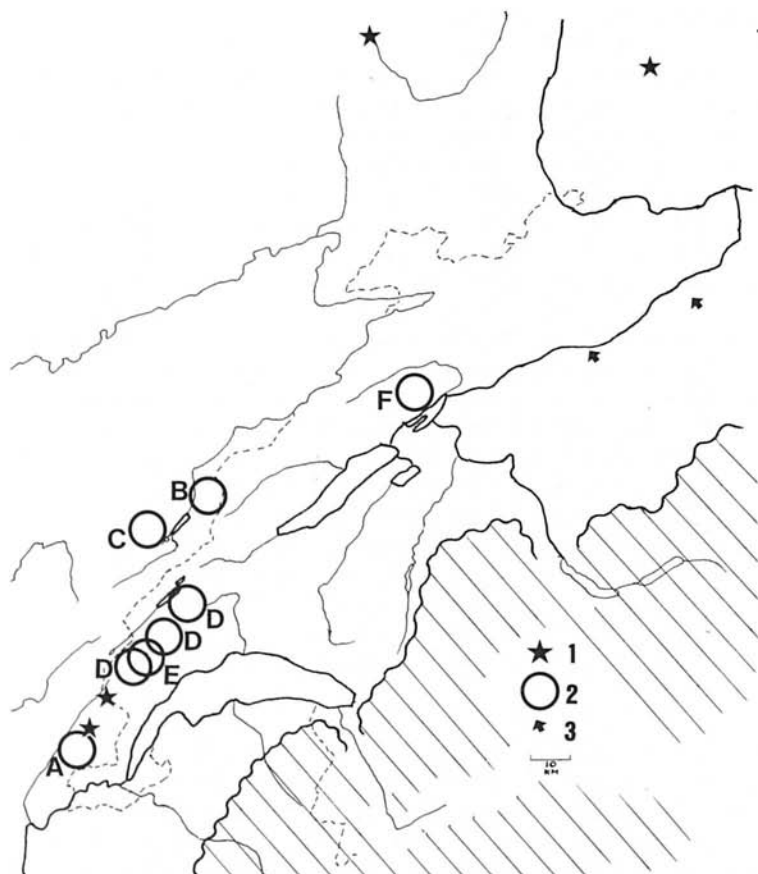
Distribution du Pic tridactyle 1972-76 en Suisse, d'après l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Suisse (Schifferli *et al.*, 1980). A remarquer que la carte présente seulement les résultats de l'enquête et que l'espèce a pu passer inaperçue en plusieurs carrés, notamment en Valais.

### Apparitions erratiques ?

Le Pic tridactyle est généralement considéré comme très sédentaire, du moins dans nos régions d'Europe centrale (GLUTZ v. BLOTZHEIM & BAUER, 1980 etc.) ; tout au plus serait-il sujet à effectuer des mouvements locaux de faible amplitude. Néanmoins, en dehors du massif alpin, plusieurs mentions attestent un erratisme occasionnel. Les plus récentes proviennent du Plateau suisse : le 22 octobre 1957 près d'Oberentfelden, Argovie (H. HABERSTICH) et le 6 janvier 1948 près de Berken-Graben, Berne (O. KÜFFER, R. INGOLD), toutes deux citées par E. SUTTER (*in* GLUTZ v. BLOTZHEIM *et al.*, 1962). Dans FATIO & STUDER (1901), il est dit que « Lechthaler en vit un exemplaire dans les bois Cayla, bords du Rhône, au milieu de décembre 1879 », mais cette unique observation toute proche de Genève n'est évidemment pas vérifiable et je ne puis en tenir compte. Antérieurement encore, une femelle fut capturée dans le département de la Sarthe, selon GENTIL (1878) ; cette apparition si loin des Alpes a été vérifiée par L. BUREAU et commentée par MAYAUD (1946).

Nous pourrions donc attribuer plusieurs des observations récentes à des mouvements erratiques, en particulier celles de la période inter-nuptiale, entre octobre et janvier. Toutefois, cette interprétation ne convient pas à toutes.





Localisation des données jurassiennes sur le Pic tridactyle. 1 (étoile) : citations anciennes (Jura gessien, Vosges, Forêt Noire). 2 (cercle) : observations 1940-1986 (cf. notes). 3 (flèches) : observations de sujets erratiques sur le Plateau (cf. texte). La zone du massif alpin occupée en principe par l'espèce est esquissée par les hachures et la ligne sinueuse (limite approximative).

#### *Présomptions de nidification ?*

La reproduction étant affirmée par OGÉRIEN (1863), il faut reconnaître que les données de VAUCHER (ci-dessus) en apportent de fortes présomptions pour le Jura vaudois, — soit par la présence de couples en avril et mai pendant plusieurs années, soit par celle d'un mâle et d'un jeune début août. Les deux mentions de juillet, malgré leur isolement, incitent aussi à réfléchir... Ces indices n'ont pas la valeur de preuve que seule la découverte d'une cavité occupée par l'espèce pourrait assumer. Le point d'interrogation subsiste donc, et ce n'est pas le seul.

Si le Pic tridactyle niche réellement (ou a niché) dans les forêts jurassiennes, sa présence y est-elle permanente depuis les anciens temps et, dans ce cas, comment se ferait-il qu'elle ait passé inaperçue ? Ou encore cette présence serait-elle temporaire, à intervalles irréguliers, et alors pour quelles raisons ?

*Le Pic tridactyle aurait-il passé inaperçu ?*

Découvrir ce pic dépend largement du hasard. Non qu'il soit craintif, au contraire, mais son comportement discret, presque taciturne, le dérobe aisément à l'observation visuelle et auditive. De plumage relativement sombre, sans trace de rouge mais bariolé de noir, de gris et de blanc, l'oiseau s'harmonise avec les troncs gris et tapissés de lichens des conifères. Le cimier jaune du mâle n'a rien d'éclatant. On peut donc passer tout près de ce pic sans l'apercevoir ; de plus, il se déplace peu et furtivement. L'observateur le repère plus souvent à ses tapotements sur les écorces qu'à ses cris plutôt rares et de faible portée, plus doux que ceux du Pic épeiche. Comme ce dernier, il tambourine, mais sans éclat ; aucune des mentions jurassiennes ne signale le tambourinage.

La forêt elle-même contribue à le cacher dans les épicéas, ses arbres préférés, et le Pic tridactyle s'y trouve fort clairsemé de surcroît : sa spécialisation le confine dans les vieux peuplements peu ou pas exploités, souvent d'accès mal commode...

Tout cela suffit-il pour prétendre que les ornithologues ont « passé à côté » ? Cela n'aurait rien d'impossible au siècle dernier et au début du nôtre, mais comment expliquer qu'un connaisseur de la qualité d'Olivier MEYLAN n'ait jamais vu ce pic dans le Jura vaudois, qu'il a sillonné en toutes saisons entre 1920 et 1946 ? Ni Robert HAINARD, ni Jacques BURNIER n'ont eu la chance de Charles VAUCHER, ni beaucoup d'autres qui ont parcouru ces forêts en quête du Grand Tétrás, de la Chevêchette, de la Chouette de Tengmalm ou du Pic noir... Se pourrait-il cependant que certains n'aient pas voulu ou pas osé communiquer d'éventuelles observations, soit en vertu du « secret » sacro-saint, soit parce qu'elles contredisaient l'opinion admise ?

*Des présences temporaires ?*

Se pourrait-il que le Pic tridactyle soit un résident irrégulier dans les forêts jurassiennes ? Dans cette hypothèse il faudrait admettre que, de temps en temps, des oiseaux en provenance des Alpes se cantonnent dans des secteurs favorables, où le hasard des errances leur procure éventuellement un conjoint. Parfois donc se formerait un couple nicheur, trop isolé pour donner naissance à une population durable, — ou encore quelques couples très espacés seraient-ils capables de se maintenir pendant des dizaines d'années jusqu'à ce que des circonstances adverses entraînent leur extinction, à moins que d'autres congénères ne leur apportent du renfort.

Ainsi s'expliqueraient la mention d'OGÉRIEN au milieu du XIXe siècle, les silences ultérieurs, les réapparitions plus récentes, bref cette situation décousue qui nous intrigue. Viendraient à l'appui les deux observations citées sur le Plateau suisse, non loin de l'Aar longeant le Jura...

Des colonisations à partir des Alpes ont déjà touché les montagnes jurassiennes, mais de la part d'espèces moins casanières. En moins de 30 ans, nous avons vu revenir le Grand Corbeau, *Corvus corax*, se multiplier les nidifications du Tichodrome, *Tichodroma muraria*, s'implanter le Sizerin, *Carduelis flammea* ; ici et là, l'Accenteur alpin, *Prunella collaris*, a tenté de nicher ; l'Aigle royal, *Aquila chrysaetos*, n'a pas encore repris ce fief qu'il habita jadis, mais pour lui ce serait difficile maintenant.

Ces modifications graduelles dans une période si brève (à l'échelle des évolutions biologiques) nous rappellent que les chaînes jurassiennes constituent un avant-poste ou un bastion avancé du massif alpin (GÉROUDET, 1963). On doit aussi considérer leur



Site de nidification du Pic tridactyle dans les Grisons. La cavité habitée se trouve dans le tronc de l'épicéa du milieu, à environ 12 m du sol. Arosa, 27 juin 1971. P. Géroutet

caractère insulaire, du point de vue de la flore et de la faune, et cela explique assez bien les phénomènes en cours (cf. BLONDEL, 1986). En plus de ses populations bien établies d'oiseaux de type montagnard ou subalpin, le Jura attire également des colonisateurs venant du massif alpin. Les uns réussissent à y prendre (ou reprendre) pied, d'autres y subsistent mal, — faute de renforts suffisants et constants. Le cas du Pic tridactyle, avec les complications supplémentaires de la rareté et de la sédentarité, semble extrême : son histoire jurassienne n'est-elle qu'une succession d'apparitions et d'extinctions discrètes ? Dans cette perspective, quelles sont les conditions écologiques susceptibles de favoriser l'arrivée d'oiseaux alpins et peut-être leur implantation, puis de réduire à néant leurs tentatives de se propager ?

*Fluctuations climatiques ? Dépérissement des forêts ?*

Sur le plan climatique, il semble que cet oiseau de taïga lié aux forêts naturelles d'épicéas soit également dépendant de températures plutôt basses et peut-être d'une certaine humidité. Toutefois, nous ignorons de quelle manière et jusqu'à quel point ce facteur peut influencer son dynamisme.

Consommateur d'insectes et de larves xylophages ou vivant sous les écorces, le Pic tridactyle exploite de préférence les parties dépérissantes ou mortes des arbres, dont il détache les écorces déjà soulevées. Son biotope compte donc une certaine proportion de conifères mal en point, sur pied ou gisant à terre, où se développent les bostryches, scolytes et autres coléoptères. Cela se trouve naturellement dans les vieilles forêts déjà évoluées, qui subsistent sur des terrains ingrats et que les vents et le gel frappent de plein fouet. Ailleurs, la gestion forestière s'est chargée, en règle générale, d'éliminer ce qui est nécessaire à cette espèce. Cependant, les chablis consécutifs aux ouragans, aux incendies, à des maladies ou à d'autres atteintes peuvent entraîner temporairement une présence plus importante du Tridactyle (GLUTZ v. BLOTZHEIM & BAUER, 1980). Ne serait-ce pas là une des clés du problème ?

En effet, les progrès actuels du dépérissement des forêts, dans les Alpes et dans le Jura, préoccupent à juste titre les forestiers et l'opinion publique. Il n'est pas question ici de les décrire ou de les évaluer, ni d'en discuter les causes. De toute évidence, ils doivent améliorer sensiblement les conditions d'existence des pics et en particulier du Tridactyle. Le taux de reproduction de ce dernier n'est pas élevé, mais il est permis de supposer que l'accroissement des ressources alimentaires contribue à l'augmenter et à déclencher à la fois une extension de la répartition et une fréquence moins minime des émigrations possibles... L'hypothèse demande confirmation par des études et des observations suivies.

Inversement, avant ce phénomène, l'espèce pourrait avoir traversé une longue période de stagnation dans ses refuges forestiers ayant échappé aux soins sylvicoles, ce qui aurait peut-être réduit à l'extrême la tendance déjà très faible à détacher des oiseaux errants et colonisateurs potentiels.

*Conclusion provisoire*

Est-il trop tôt pour lancer un feu roulant de questions et d'hypothèses à propos d'une poignée d'observations toutes occasionnelles ? Nous ne le pensons pas. Au contraire, c'est le moment d'attirer l'attention, dans le contexte que chacun connaît, afin que les observateurs ne négligent pas de contribuer aux investigations sur l'état de santé des forêts. Les oiseaux restent de précieux indicateurs, qu'ils profitent du dépérissement des arbres ou qu'ils en souffrent. Nous serons donc heureux de recevoir d'éventuelles précisions sur le Pic tridactyle, dans le passé et dans l'actualité, dans les forêts jurassiennes ou des Alpes. Elles seront d'autant plus appréciées si, en plus des dates et des localités exactes, nos correspondants prennent soin de décrire les oiseaux, leur comportement et leur milieu. Tout ceci mérite une suite...

*Remerciements*

Cet essai doit sa substance initiale aux auteurs des observations présentées, en particulier à M. Cote-Colisson, D. Hartridge, M. Liberek, A. Perrenoud et Ch. Vaucher ; je remercie également A. Bernard et J. François des informations cherchées à ma demande.



Pic tridactyle près du nid. Même localité. P. Géroutet

*Zusammenfassung.* — Obwohl eine alte Angabe über das Brüten des Dreizehenspechts im westlichen Jura vorliegt, wurde das Fehlen von Nachweisen dieser Spechtart in den Jurawäldern allgemein angenommen. Nun werden hier 11 Beobachtungen aus den Jahren 1940 bis 1986 sowohl auf französischem wie auf schweizerischem Boden vorgelegt. Auf daran geknüpfte Fragen und Hypothesen wird hingewiesen. Möglicherweise wandern einzelne Dreizehenspechte von Zeit zu Zeit aus den Alpen bis zum Jura, gelingen aber doch nicht hier dauerhaft Fuss zu halten. Gelegentliche Brutversuche sind nicht auszuschliessen, zumal jetzt mit dem sog. « Waldsterben » bessere Lebensmöglichkeiten für diese Art vorhanden sind.

*Summary.* — The Three-toed Woodpecker was generally considered as entirely absent from the Jura Mountains, though there exists an old mention of its nesting. Eleven mostly unpublished records from 1940 to 1986 are now presented for both French and Swiss Jura. They raise many questions, especially on occasional wandering and possible influence of the deterioration of forests.

## Bibliographie

- BLONDEL, J. (1986). *Biogéographie évolutive*. Masson, Paris ● CORTI, U.-A. (1962). *Juravögel. Die Brutvögel des schweizerischen Jura*. Bischofsberger, Coire ● FATIO, V. (1904) *Faune des Vertébrés de la Suisse. II. Oiseaux*. Genève et Bâle ● FATIO, V. & STUDER, Th. (1901) *Catalogue des Oiseaux de la Suisse. III*. Genève et Berne ● GENTIL, A. (1878) Ornithologie de la Sarthe. *Bull. Soc. agr. Le Mans, XVIII* ● GÉROUDET, P. (1963) Réflexions sur l'avifaune du Jura. *Nos Oiseaux* 27 : 93-108 ● GÉROUDET, P. (1961) *Les Passereaux et ordres apparentés I*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 2e éd. ● GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. et al. (1962) *Die Brutvögel der Schweiz*, Aarau ● GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1982) *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*. Bd : 9. Akad Verlagsges, Wiesbaden ● JARRIN, Ch. (1883). Géographie de l'Ain. III Zoologie. *Bull. Soc. Géogr. Ain* I : 473 ● KEMPF, C. (1976) *Oiseaux d'Alsace*. Istra, Strasbourg ● MAYAUD, N., HEIM DE BALSAC, H. & JOUARD, H. (1936) *Inventaire des Oiseaux de France*. Blot, Paris ● MAYAUD, N. (1946) Commentaires sur l'ornithologie française. 2e supplément. *Alauda* XIV : 137 ● MAYAUD, N. (1967) Notes d'ornithologie française IX. *Alauda* 35 : 125-139 ● OGÉRIEN, le Frère (1863). *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins. Tome III : Zoologie vivante*. Paris et Lons-le-Saunier ● SCHIFFERLI, A., GÉROUDET, P. & WINKLER, R. (1980) *Atlas des Oiseaux nicheurs de Suisse*. Station ornithologique suisse, Sempach.

Paul Géroudet, Av. de Champel 37, CH-1206 Genève

## BIBLIOGRAPHIE

Jacques BLONDEL. *Biogéographie évolutive*. Broché (24 × 16), 232 pages, nombreuses figures. Masson, Paris, 1986. ISBN 2-225-80801-5. Prix : 220 Ff.

De nouveau un ouvrage fondamental de Jacques Blondel ! Relevons d'abord les titres des chapitres : I. Biogéographie évolutive : concepts, méthodes et champ d'application ; II. Biogéographie historique ; III. Ecologie des peuplements ; IV. Biogéographie régionale ; V. Biogéographie insulaire et le syndrome d'insularité ; VI Les stratégies adaptatives. Chacun d'eux se subdivise en plusieurs thèmes et présentations d'exemples ; si la prédilection de l'auteur va aux problèmes méditerranéens, qui nous concernent de près, il aborde aussi d'autres aspects non moins fascinants : poissons du Gabon, oiseaux de Bialowieza et de la Vanoise, spéciation en Amérique, les souris d'Europe, etc. Il serait illusoire de résumer ici un ouvrage aussi riche en faits et en idées sur un domaine d'une telle étendue. Au niveau planétaire ou régional, Blondel s'est penché sur les changements de structure des faunes, sans se borner aux oiseaux (bien que ceux-ci soient privilégiés). Sa brillante synthèse met en lumière une foule de phénomènes significatifs, sans en négliger les détails et en s'appuyant sur une documentation énorme. Elle évite l'écueil de la lourdeur exhaustive : la science reste ici imprégnée d'un sens pédagogique où le talent de l'exposé, la clarté littéraire et la sagacité de la discussion font merveille. Je regrette seulement qu'un livre de cette valeur intellectuelle ait un prix disproportionné à sa fragilité physique et à sa couverture peu attrayante : souhaitons qu'une future édition solidement reliée puisse résister à l'usage qu'il mérite ! Cette déception, dont l'éditeur a la responsabilité, ne doit cependant pas nous tromper : ce livre savant, de lecture passionnante, est une leçon magistrale que tout zoologiste se doit d'étudier, une source fabuleuse de réflexions sur la nature vivante. Je suis persuadé que le naturaliste amateur de niveau élevé et même le protecteur de la nature peuvent y trouver des ouvertures et des bases d'action qu'ils chercheraient vainement ailleurs. Un chef-d'œuvre de cette qualité, en langue française, c'est exceptionnel ! (P.G.)

## L'Aigle royal, *Aquila chrysaetos*, en Haute-Savoie : bilan et perspectives

ROGER ESTÈVE & JEAN-PIERRE MATÉRAC

L'Aigle royal, super-prédateur, a besoin pour vivre d'un vaste territoire de chasse ; cette caractéristique biologique se traduit sur le terrain par une densité très faible : un couple pour 70 à 100 km<sup>2</sup>. Si nous ajoutons à cette donnée un taux de reproduction particulièrement bas, nous avons exposé toute la problématique de l'étude. Pour estimer le dynamisme d'une population d'Aigles, on ne peut pas faire appel à des méthodes mathématiques, comme c'est le cas pour les passereaux. L'observation directe sur le terrain, ainsi que l'analyse des différents facteurs écologiques et humains influençant la vie de ce rapace, fournissent autant d'indices qui peuvent nous renseigner sur l'évolution de cette espèce. C'est pourquoi, dans cette étude, après avoir fait le bilan de dix ans d'observations, nous nous efforcerons d'évaluer les perspectives d'avenir de l'Aigle royal en Haute-Savoie.

### Bilan 1975-1984

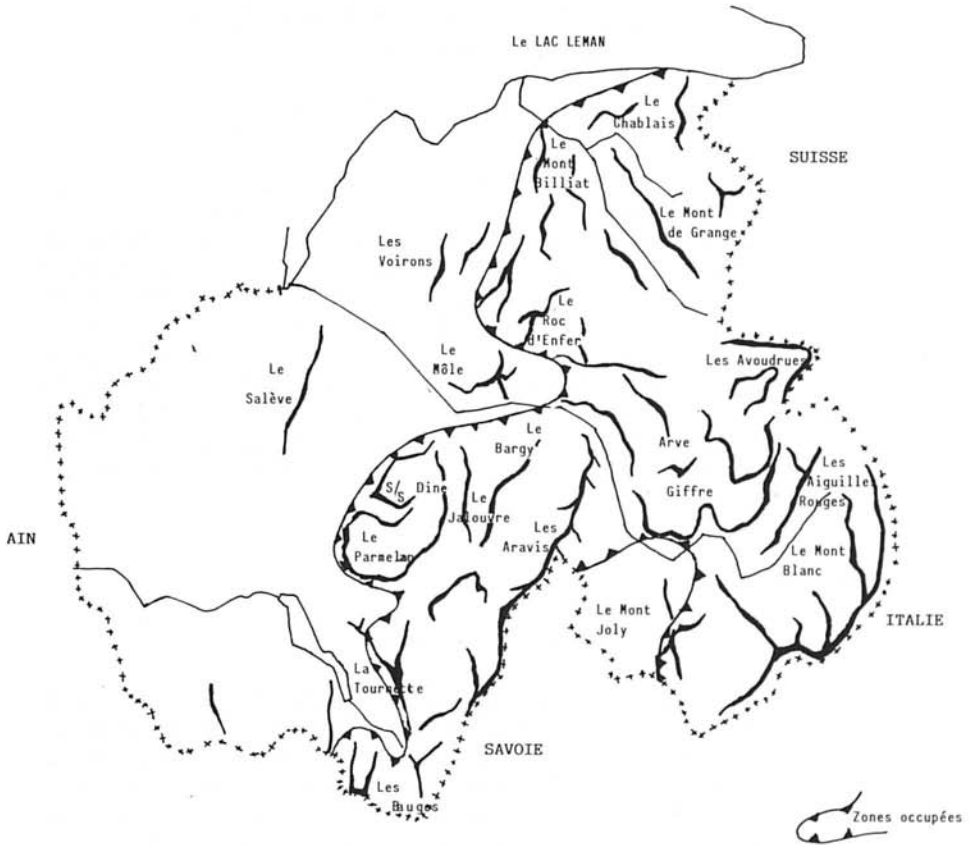
#### *Estimation des effectifs*

Les différents dénombrements effectués systématiquement depuis 1975 ont permis d'évaluer le nombre de couples territoriaux sur le département à 28. On entend par couple territorial, un couple qui occupe et défend un territoire, même si l'on ne connaît pas ses aires de nidification. Sur ces 28 couples, trois ne fréquentent que partiellement la Haute-Savoie, l'essentiel de leur terrain de chasse s'étendant hors département, soit sur les Bauges (Savoie), soit sur la Suisse (secteurs Emosson et Pic de Morclan, en Valais).

La population totale des Aigles royaux en France étant estimée entre 190 et 236 couples (tableau 1), la Haute-Savoie héberge entre 10 % et 12,6 % des effectifs totaux.

Région	Estimation des couples nicheurs
Pyrénées	51-55
Massif Central	11
Alpes du nord	47-59
Alpes méridionales	71-96
Corse	10-15

Tableau 1 : Répartition des populations d'Aigles royaux en France. D'après Mathieu & Choisy (1982)



L'Aigle royal occupe les deux tiers du département de la Haute-Savoie.

### *Occupation du territoire*

Nous venons de voir que la Haute-Savoie héberge plus des 10 % des effectifs nationaux. Ce chiffre prend toute son importance si l'on considère que seuls les deux tiers du département (3 000 km<sup>2</sup>) sont favorables à l'Aigle royal. La bonne représentation de cette espèce est confirmée sur le terrain par la faible étendue des territoires de chasse. Nous ne nous hasarderons pas à donner de chiffre moyen sur la superficie de ces derniers, vu la trop grande incertitude sur leurs limites pour de nombreux couples.

La multitude des falaises dans les secteurs favorables à l'Aigle royal ne limite pas le choix des sites de nidification. L'abondance de ces milieux rupestres permettrait même une certaine plasticité, puisque sur les trois douzaines d'aires actuellement existantes, une seule se trouve sur un arbre ; toutes les autres se situent en falaise. Sur les 50 sites de nidification connus, 32 sont actifs et sur les 54 aires recensées au cours des années, 36 subsistent aujourd'hui. Il ne faut pas tirer de conclusions trop pessimistes des écarts



entre ces chiffres, car 50 sites et 54 aires sont des maximums cumulant de nombreuses années et auxquels viennent s'ajouter les nouvelles découvertes ; alors que les chiffres 32 et 36 correspondent à des occupations récentes.

Beaucoup d'abandons de sites résultent sûrement des fluctuations d'effectifs ; celles-ci sont dues à des variations de facteurs très différents : potentiel alimentaire, répartition des surfaces boisées, perturbation des sites de nidification, occupation humaine, etc. Malheureusement, il sera toujours très difficile d'estimer ces variations de population en raison des lacunes de nos connaissances avant 1975.

Il est certain que la modification des biotopes de montagne, l'augmentation du couvert végétal, l'urbanisation de la montagne et les dérangements ont déterminé une nouvelle répartition des territoires de chasse et donc des sites de nidification.

### *Bilan de la reproduction*

#### *Méthodologie*

Pour évaluer le succès de la reproduction, on ne saurait se référer au nombre total des 28 couples territoriaux. Afin d'avoir une approche aussi exacte que possible, neuf d'entre eux doivent être éliminés, à savoir : les trois couples qui ne fréquentent que partiellement la Haute-Savoie ; deux paires nouvellement formées et dont les partenaires sont encore immatures ; le couple qui recolonise la Tournette et dont les individus, adultes depuis un an, ne se sont encore jamais reproduits<sup>1</sup> ; les trois couples dont on ne connaît pas d'aire : secteur nord-ouest des Aravis, secteur Sixt et secteur montagne d'Ireuse.

L'analyse se limite donc à 19 couples. Il est souvent très difficile de savoir avec précision quel a été le succès de la reproduction. Si la présence d'un aiglon quelques semaines avant l'envol est facile à constater, il n'en va pas de même pour affirmer combien d'œufs ont été pondus. Aux difficultés dues à la nidification en falaises s'ajoute le problème de l'enneigement, qui rend certains sites inaccessibles avant la fonte des neiges. A cette période, les poussins sont nés, ce qui occulte l'évaluation du nombre d'œufs pondus et le succès de la couvaison. Le seul chiffre pour lequel on peut se montrer affirmatif est le nombre de jeunes à l'envol, estimation minimale probablement très proche de la réalité. Deux périodes sont distinguées dans cette étude : de 1975 à 1979 et de 1980 à 1984. En effet, ce n'est qu'à partir de 1980 que le recensement des données par le Groupe ornithologique savoyard (GOS) est organisé de façon systématique. Mais il faut noter que plusieurs couples restent encore mal suivis aujourd'hui.

#### *Succès de la reproduction*

L'analyse des résultats de la reproduction (tableau 2) fait apparaître en moyenne décennale une proportion peu élevée de couples qui réussissent leur reproduction (31,5 %), bien que les couples adultes constituent l'essentiel de la population étudiée ; toutefois, pour les cinq dernières années, la moyenne monte à près de 38 %.

Ce pourcentage relativement bas comparé à d'autres régions (tableau 3) s'explique très mal et les auteurs en ont des appréciations diverses. Pour OGGIER (1981), ce

<sup>1</sup> En 1986, ce couple de la Tournette a élevé un jeune.

phénomène se produit quand une région arrive à saturation : les aigles ont alors un comportement territorial très marqué et consacrent une grande partie de leur parade à défendre leur territoire, ce qui aurait des conséquences néfastes sur leur reproduction. Pour d'autres, ce phénomène est normal et correspond à l'écologie générale des grands prédateurs.

	1975 à 1979	1980 à 1984	de 1975 à 1984
Nombre total d'œufs connus	29	42	71
Nombre total d'aiglons envolés	29	36	65
Nombre moyen de jeunes à l'envol par couple et par an	0,30	0,37	0,34
Nombre moyen de jeunes à l'envol par reproduction réussie	1,20	1,00	1,08
Proportion de couples qui réussissent leur reproduction (au moins un jeune à l'envol)	25,00 %	37,8 %	31,5 %

Tableau 2 : Succès de la reproduction pour les 19 couples suivis.

Tableau 3 : Proportions des couples réunissant leur reproduction dans diverses régions (en partie d'après MATHIEU & CHOISY, 1982).

Pyrénées françaises (1976-80)	48 %
Pré-Pyrénées françaises (1974-80)	76 %
Alpes méridionales françaises	
— zones de hautes montagnes (1974-80)	42 %
— zones de collines et moyennes montagnes (1974-80)	37 %
<b>Haute-Savoie (1980-84)</b>	<b>37 %</b>
Alpes occidentales italiennes (1973-79)	56 %
Ecosse (1964-71)	37 %
Utah, USA (1967-73)	44 %

De nos documents ressortent encore un certain nombre de points significatifs : 1° Une très forte irrégularité du nombre des jeunes à l'envol suivant les années (maximum : 9, minimum : 2). Malheureusement, ce phénomène est difficilement explicable, car nous connaissons trop peu les paramètres (météo, âge des oiseaux, proies, etc.) qui peuvent influencer la reproduction. L'informatisation des données météorologiques, actuellement en cours sur le département, devrait permettre de mieux cerner ce problème. — 2° Une variation très importante du succès de la reproduction suivant les couples. Certains sont très prolifiques, alors que d'autres

n'élèvent des aiglons que sporadiquement. Dans ce cas aussi, il est délicat de trouver des causes satisfaisantes à ces fluctuations et les auteurs sont très partagés sur ce sujet. Une meilleure connaissance des couples, de l'âge des oiseaux en particulier, apporterait un élément déterminant dans l'appréciation de ce phénomène. Il faut noter toutefois que deux de nos trois couples les plus prolifiques ont leur territoire de chasse sur des régions riches en faune : Sous-Dine — les Frêtes et nord du Désert de Platé ; pour le troisième, sur les Avoudrués, la relation paraît moins nette. — 3° L'absence de nichées à 2 aiglons réussies depuis 1979, alors que ce phénomène s'était produit cinq fois entre 1975 et 1979. Faut-il en conclure à une raréfaction du nombre des proies ? L'étude sur les potentialités alimentaires semble pourtant démontrer le contraire. — 4° L'augmentation de la proportion des couples qui réussissent leur reproduction, qui va de 25 % en 1975-1979 à 37,8 % en 1980-1984, paraît résulter d'une meilleure prospection des sites en période de nidification pendant cette dernière période.

#### *Echecs de la reproduction*

Les difficultés d'observation limitent souvent le suivi de la nidification à sa période finale et gênent toute interprétation des résultats obtenus. Le faible nombre des échecs constatés après la ponte, à savoir six, dont deux pour cause inconnue, ne nous permet pas de tirer des conclusions valables sur les facteurs déterminants dans ce domaine.

Il faut toutefois signaler les deux échecs consécutifs d'un couple dus aux Grands Corbeaux. Un abandon de couvée est imputable à un dérangement par débardage en hélicoptère. Un aiglon a été observé dépérissant, puis mort sur une aire, alors que les parents continuaient le nourrissage ; un autre a été découvert mort sans que l'on puisse en déterminer la cause.

#### *Mortalité hors de la période de reproduction*

En règle générale, les décès concernent des individus immatures (75 %). Ce phénomène s'explique par l'erraticisme de cette classe d'âge, qui la rend plus vulnérable que les adultes ayant un comportement territorial. Voici neuf cas connus :

Le 24 octobre 1978, un mâle adulte avec une aile cassée, sous une ligne à haute tension de l'EDF au Mont de Grange (La Chapelle d'Abondance) ; l'oiseau n'a pas survécu en captivité. Le 26 avril 1979, un sujet trouvé mort dans un jardin à Thiez. En juillet 1980, une femelle immature (?) avec une jambe brisée, près de Chamonix. En décembre 1980, une jeune femelle avec blessure cicatrisée à l'aile, à Entremont. Automne 1981, un immature de deux ans victime d'un combat avec un adulte défendant son territoire à Vallorcine (l'autopsie montre de nombreuses perforations du corps par les serres). Le 25 février 1982, une femelle de 2 ans empoisonnée à la chloralose, au Salève (La Muraz). Le 13 janvier 1984, un adulte mort sans cause apparente à La Balme (Magland). Le 25 septembre 1984, une femelle d'un an tirée au fusil à Châtel. En février 1985, un immature tiré à la carabine à Thônes...

Il faut noter la forte proportion des décès dus à des facteurs anthropiques (tir, câbles, empoisonnement). On remarquera aussi la mortalité élevée en période hivernale, quand l'enneigement oblige ces rapaces à abandonner les territoires de montagne et à descendre dans les vallées fortement habitées.

### *Evolution démographique*

Nous possédons peu d'éléments sur la population d'avant 1975, date à laquelle le Groupe Ornithologique Savoyard commença à organiser le suivi systématique des différents couples. L'étude de ce rapace s'échelonne maintenant sur dix ans, ce qui permet de dégager les premières tendances démographiques.

On assiste actuellement (1985) à l'installation de 3 nouveaux couples : l'un est formé aujourd'hui d'oiseaux adultes et colonise le secteur libre jusqu'ici de la Tournette. Les deux autres sont composés d'individus encore non adultes :

L'un d'eux tente depuis 1982 de partager avec un autre le secteur situé entre le Bargy et la zone Aravis Nord. L'évolution est à suivre, car le succès de la reproduction simultanée de ces deux couples démontrerait que la nourriture pourrait suffire à la survie de ces rapaces, avec des territoires de chasse d'environ 30 km<sup>2</sup>, chiffre relativement faible. Malheureusement, les premières observations de la campagne 1985 ne confirment pas encore cette implantation. Le troisième couple insère son territoire entre deux autres du secteur Chablais Sud, ce qui paraît difficilement viable en raison de la faible étendue disponible pour chacun.

Sur les dix dernières années, l'étude comptabilise 65 aiglons à l'envol. Ce nombre important d'oiseaux permettrait théoriquement, en plus du renouvellement des populations, l'installation de nouveaux couples. D'autre part, l'augmentation très lente des effectifs démontre bien la grande stabilité des populations d'aigles, ce qui écarte toute idée de pullulation spontanée.

Malgré le nombre relativement élevé (9) d'oiseaux trouvés morts en dehors de la période de reproduction, et la création potentielle de nouveaux couples, nous devons constater notre ignorance sur ce que deviennent la plupart des aiglons, puisque 77 % échappent à nos investigations.

Sur l'ensemble du département, en dehors des zones de nidification et même pendant la période de nidification sur des territoires occupés, on relève de nombreuses observations d'individus immatures. Cette abondance devrait permettre d'assurer un renouvellement satisfaisant des populations ; elle semble aussi démontrer une saturation du département en couples territoriaux.

La situation permet de conclure que la population haut-savojarde était proche de son optimum en 1984, en fonction des différents facteurs que nous allons étudier par la suite.

## **Perspectives**

Pour essayer de définir quelles sont les chances de survie de l'Aigle royal en Haute-Savoie, il faut analyser les différents éléments qui entrent en jeu dans le maintien d'une population.

### *Les ressources alimentaires*

C'est à coup sûr l'un des facteurs déterminants de la survie de cette espèce. De lui dépendent entre autres le succès de la reproduction et l'étendue des territoires de chasse. Pour l'évaluer, il est nécessaire de connaître le plus exactement possible le régime alimentaire de ce prédateur.

### Le régime alimentaire

Aucune étude précise, telle que la visite des aires après l'élevage des jeunes, n'a été faite en Haute-Savoie ; il est donc très difficile d'avoir une idée exacte du régime alimentaire de nos aigles. Toutefois, les observations d'apports de proies, quelques récoltes d'os sous les aires et les données bibliographiques permettent l'évaluation qualitative suivante (par ordre décroissant de fréquence) :

Marmotte, *Marmota marmota*  
 Lièvre variable, *Lepus timidus*  
 Lagopède, *Lagopus mutus*  
 Chocard, *Pyrrhocorax graculus*

Tétras lyre, *Tetrao tetrix*  
 Ecureuil, *Sciurus vulgaris*  
 Chamois, *Rupicapra rupicapra*

Cet ordre ne tient pas compte du poids des animaux. La réalité pourrait s'avérer quelque peu différente, mais cette évaluation permet toutefois une approche satisfaisante du potentiel alimentaire haut-savoyard.

A notre connaissance, à part une notation ancienne de femelle tuée à La Colombière parce que prélevant régulièrement des proies dans un troupeau de pintades, on ne signale pas de prédation sur le cheptel domestique. L'abandon de l'agriculture en montagne explique peut-être cette abstention assez singulière.

### Le potentiel alimentaire

La Marmotte constitue l'essentiel de l'alimentation hors période hivernale ; elle semble partout en augmentation. Cette espèce a fait l'objet de plusieurs repeuplements (au total plus de 100 individus) par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt dans les massifs de la Tournette-Sous-Dine, de Tenneverge et des Cornettes de



Bise. De plus, elle est de moins en moins chassée et n'est plus exposée aux destructions systématiques de la part des alpagistes, qui ne fauchent plus les prés.

Pour le *Lièvre variable*, la réédition de l'Atlas des Mammifères (1983) montre encore une bonne répartition de cet animal, bien que son statut semble difficile à préciser.

Deux Gallinacés sont régulièrement consommés par l'Aigle ; il s'agit du *Lagopède* et du *Tétras lyre*. Pour le premier, d'après les observations recueillies par le GOS, ses effectifs semblent stables. Pour le second, on constate une diminution généralisée des populations avec de multiples causes : modification du biotope, fréquentation de la montagne, changement des pratiques de l'alpage. Les *Corvidés de montagne* sont tous en très nette augmentation, en particulier le Chocard. Cette situation résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts d'ordures en montagne.

Les *Ongulés sauvages* : l'augmentation de ceux-ci profite directement à l'aigle. En effet, si la prédation sur les animaux vivants s'avère très rare, ces animaux sont souvent tués par les avalanches. Ils constituent alors, pendant l'hiver et à sa fin, une nourriture d'appoint non négligeable en une période très difficile pour ce rapace, alors privé de marmottes.

Espèces	1962	1984
Chamois, <i>Rupicapra rupicapra</i>	1 300	3 000
Bouquetin, <i>Capra ibex</i>	0	350
Mouflon, <i>Ovis amon</i>	0	500
Chevreuil, <i>Capreolus capreolus</i>	(?)	3 500
Cerf, <i>Cervus elaphus</i>	Quelques individus	300
Sanglier, <i>Sus scrofa</i>	(?)	5 000

Tableau 4 : Evaluation des populations de mammifères sauvages en Haute-Savoie, d'après estimations du plan de chasse (D.D.A.F.)

Il semble donc que le potentiel alimentaire soit suffisant pour le maintien des populations existantes, la diminution des Gallinacés et du Lièvre étant largement compensée par l'augmentation des Marmottes et par l'évolution positive des Ongulés.

#### Modification des biotopes

L'absence de données sur l'Aigle royal avant 1975 ne permet pas d'évaluer l'impact des modifications des biotopes de montagne par l'urbanisation (développement des stations de ski), ni le gain des surfaces boisées (par l'abandon du pâturage) sur une longue période. Toutefois, un certain nombre de constatations apparaissent sur les dix dernières années.

#### Urbanisation de la montagne

Un des impacts sur lesquels on peut être affirmatif est le déplacement du couple nicheur de Montriond vers le sud du massif des Hauts-Forts. Ce changement résulte de l'extension de la station d'Avoriaz ; à cet égard, les observations de G. LACROIX, qui suit

ce couple depuis de très nombreuses années, sont révélatrices. Le développement de ce domaine skiable s'est accompagné notamment de la multiplication des câbles aériens (EDF, remontées mécaniques ; MIQUET, 1984) et d'un dérangement qui ont entraîné la raréfaction du Lagopède et du Tétralyre dans certains secteurs. L'Aigle royal a été lui aussi fort sensible à cette transformation de la montagne, puisqu'un aigle a été trouvé mort en 1978 sous une ligne EDF ; deux autres individus décédés, l'un avec une aile brisée et l'autre avec une patte fracturée, furent probablement victimes de câbles aériens.

Le « mitage » généralisé de l'espace naturel par un habitat dispersé semble responsable de l'absence de couples nicheurs dans certains secteurs. L'exemple le plus typique est la région englobant Combloux-Mégève, Mont d'Arbois et Mont de Vores, très fortement artificialisée, où l'on ne rencontre pas de couple territorial, bien que ce secteur paraisse très favorable. De même, l'urbanisation des fonds de vallées a enlevé à l'Aigle royal des territoires de chasse qui devaient lui être particulièrement propices en période hivernale (vallées de Chamonix, de Thônes, de Cluses).

La multiplication des habitations en zone de montagne a encore un effet indirect : elle entraîne une augmentation des décharges d'ordures sur lesquelles viennent se ravitailler les Grands Corbeaux, *Corvus corax*. On constate une très forte progression des effectifs de cette espèce dans tout le département ; l'échec de la reproduction d'un couple d'aigles, ces dernières années, a été provoqué par ces corvidés.

### *Perturbation des sites de nidification*

#### *La fréquentation humaine*

En règle générale, les sites de nidification haut-savoyards sont assez isolés et les aires se situent sur des falaises à une hauteur suffisante pour être à l'écart de la fréquentation humaine. Il faut toutefois citer l'abandon d'un des rares sites facilement accessibles dans le massif du Roc d'Enfer, à cause de l'insistance d'observateurs peu scrupuleux. De même, il semblerait que le couple des Aiguilles Rouges ait changé de site de nidification suite à l'activité des alpinistes. Le problème de la fréquentation humaine risque de s'accroître dans les années à venir avec le développement des activités de plein air. Une certaine discrétion doit donc être de règle dans la localisation des aires, d'autant plus que cette espèce fascine le grand public et qu'elle est encore tirée, comme le démontrent deux cas récents.

#### *L'équipement électrique de la montagne*

Les aigles n'ont pas encore eu à subir les méfaits provoqués par des équipements sur des sites de nidification. Pourtant, ce risque reste à craindre, comme le démontre le projet d'alimentation électrique de la station de Flaine, où une ligne à très haute tension devait être installée devant un site de nidification. L'intervention du Service Forêts et Environnement de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a permis d'éviter le pire, mais sera-ce toujours le cas ?

#### *La circulation aérienne*

L'utilisation des hélicoptères à des fins touristiques ou comme moyen de transport a tendance à se développer en haute montagne. Ce trafic aérien ne va pas sans causer des préjudices comme le démontrent deux cas : l'échec d'une nidification en 1981 à la

suite d'une opération de débardage de bois et l'abandon d'un site de nidification à cause du va-et-vient d'un hélicoptère privé. Une intervention directe auprès de cette personne a permis de mettre fin à cette perturbation.

#### *Extension des zones boisées*

La modification des pratiques agricoles, en particulier l'abandon de la fauche et du pâturage dans les zones difficiles d'accès, isolées ou de faible surface, et dans les zones de rupture de pente, entraîne une colonisation de ces espaces ouverts par la végétation arbustive, puis arborescente. Le retour à la forêt se situe essentiellement en zone de montagne et tend à priver l'Aigle royal de territoires de chasse.

Cette transformation du milieu naturel, étudiée par CHENY (1985) permet de tirer des conclusions très claires sur la fermeture du milieu naturel : depuis 1878, donc sur un siècle, 72 000 ha ont été ajoutés à la masse forestière haut-savoiarde, soit 16,4 %. Dans la mesure où l'on considère qu'un couple a besoin d'un territoire de chasse de 100 km<sup>2</sup>, cette transformation du milieu pourrait se traduire théoriquement par la perte de 7 couples nicheurs en cent ans. Le même auteur considère que, pour les dix ans sur lesquels porte cette étude, le gain des surfaces forestières fut de 8 %.

Référence	Nombre d'ha boisés
Cadastre Sarde (1824)	120 328
Enquête forestière (1878)	107 215
Statistiques Daubrée (1908)	122 291
Cadastre (1941)	131 008
Statistiques agricoles (1963)	142 210
Inventaire forestier (1973)	170 810
Estimation (1985)	185 000

Tableau 5 : Evolution de la surface forestière de la Haute-Savoie d'après CHENY (1985)

En Haute-Savoie, les régions les plus touchées par ce phénomène sont le Chablais et les Aravis Nord (Le Reposoir - Romme), alors que le massif du Mont-Blanc, de par sa topographie, échappe en partie à cette tendance.

Cette fermeture du milieu pourrait expliquer les observations de nombreux immatures qui semblent ne plus trouver de territoires disponibles. La désertion de nombreux sites de nidification pourrait être expliquée elle aussi par cette évolution.

### Conclusion

Comment tirer une conclusion sans équivoque d'une étude qui fait apparaître un certain nombre de points contradictoires ? L'augmentation du nombre de proies et la meilleure protection dont bénéficie l'Aigle royal sont favorables à l'espèce et peut-être responsables d'une augmentation du nombre de couples. En contre-partie, la perte de territoires de chasse par l'augmentation des surfaces boisées et par l'aménagement de la montagne pourrait faire craindre le pire à l'avenir. Un problème reste toujours à résoudre : celui de l'absence, depuis cinq ans, de reproduction réussie à deux aiglons, alors que ce fait avait été observé plusieurs fois antérieurement.



Aujourd'hui, il ne semble pas que l'Aigle royal se trouve en position critique, demandant des mesures de sauvegarde spécifiques. Malheureusement, dans les années à venir, la transformation de la moyenne et haute montagne ne va pas cesser. Nous craignons que ce rapace ne perde de nouveaux territoires. De même, la destruction récente de deux oiseaux par tir et d'un troisième par empoisonnement reste préoccupante pour une espèce protégée au plan national. L'addition de ces facteurs négatifs risque de modifier le fragile équilibre actuel et d'entraîner un renversement de situation.

La position de super-prédateur de l'Aigle royal dans la chaîne écologique en fait un indicateur biologique privilégié, sur lequel se répercutent les atteintes au milieu naturel. La persévérance dans le suivi de la population du département permettra, dans les années à venir, de confirmer son expansion ou de déceler les premiers signes de son déclin.

### Remerciements

Cette synthèse a été réalisée par Roger ESTÈVE et Jean-Pierre MATÉRAC grâce aux données fournies par les membres du *Groupe ornithologique savoyard* et plus particulièrement par J.-C. BAILLET, J.-J. BELEY, J.-F. DESMET, H. DUPUICH, P. DURAFFORT, R. ESTÈVE, C. FERNEX, FORNET, G. JORDAN, P. GIRAUD, M. et Mme GINTZBURGER, J.-C. LOUIS, A. LETI, D. MAGNOULOUX, M. et B. MAGISSON, J.-P. MATÉRAC, J.-F. MASSA, M. MICHLOUD, J.-C. MILLION, A. MIQUET, C. PRÉVOST, A. REVIL, A. ROUILLON, B. et S. SONNERAT, J. VESIN. De nombreux autres observateurs y ont contribué : ARQUILLIÈRE, M. BRUN, CHAPPELAZ, J. COURCELLE, DE NINIS, M. DUC, H. DUCROZ, J.-J. GINTZ, J.-P. GRILLET, C. GUÉX, D. JORDAN, G. LACROIX, L. LÜCKER, J. MARQUET, M. MEYNET, G. MUGNIER, J. RAVANEL, Y. REVERDIN, D. RICHARD, J. RIMPAULT, R. ROSNOBLET, S. VAUFREY, C. DIDELOT-VICARI.

Nous tenons à les remercier tous et plus spécialement D. MAGNOULOUX et R. MATHIEU, dont les critiques nous ont permis d'améliorer le texte. Nous prions ceux qui pourraient avoir été oubliés de bien vouloir nous excuser.

La présente publication doit aussi sa forme actuelle aux efforts de P. GÉROUDET qui a préparé également les résumés en allemand et en anglais.

*Zusammenfassung.* — Der Steinadler in Hoch-Savoien : Uebersicht 1975-84 und Ausblick. Am Ende dieser Periode waren 28 Paare bekannt, von denen 19 als Brutpaare bewiesen. Mit Rücksicht auf etwa 3 000 km<sup>2</sup> jagdbarer Bergen und Tälern und auf den Lebensverhältnissen scheint der heutige Bestand optimal. Wilde Beutetiere sind reichlich vorhanden, und bisher wurden keine Haustiere als Beuten gefunden. Doch ist der Bruterfolg nicht hoch : nur etwa 37-38 % der Horstpaaren (Mittel 1980-84) bringen einen Jungen hoch. Zukünftig könnten sich laufende Veränderungen der Bergwelt (Urbanisierung, Störungen, Verlust an Jagdbiotopen durch natürliche Walderweiterungen) als negativ erweisen.

*Summary.* — The Golden Eagle in Haute-Savoie (France) from 1975 to 1984. Some 28 pairs range over about 3 000 km<sup>2</sup> of mountains and valleys, but 19 as proved breeding pairs. The present population may have attained its optimum so far. Wildlife is abundant enough to provide food ; domestic animals were not recorded as preys. Nevertheless the overall rearing success is not high, as only 37-38 % of the breeding pairs reared one young in the last years (1980-84). Future conditions could deteriorate with current developments of tourism, sport installations, perturbations and also loss of hunting grounds through natural extension of forests.

## Bibliographie

- AUSTRUY, J.-C. & CUGNASSE, J.-M. (1981) : L'Aigle royal dans le Massif Central. *Nos Oiseaux* 36 : 133-142 ● BESSON, J. (1964) : L'Aigle royal dans les Alpes du Sud. *Alauda* 32 : 45-50 ● CHENY, J.-P. (1985) : *Les Espaces intermédiaires entre Pâturage et Forêt dans les Alpes du Nord*. Mémoire de 3e cycle ENITEF ● CLOUET, M. (1979) : L'Aigle royal dans les Pyrénées Françaises. In : *La Grande Faune Pyrénéenne et des Montagnes d'Europe*. Colloque Univ. Pau, 331-334 ● CLOUET, M. (1981) : L'Aigle royal dans les Pyrénées Françaises, résultats de 5 ans d'observations. *Oiseau et RFO* 51 : 89-100 ● CLOUET, M. & GOAR, J.-L. (1981) : Eléments de comparaison de deux populations d'Aigle royal dans le midi de la France : Pyrénées et Languedoc. In : *Rapaces méditerranéens*. CROP, Aix-en-Provence p. 88-91 ● FASCE, P. & L. (1984) : *L'Aquila reale in Italia*. Lega Italiana Protezione Uccelli. 66 p. ● FASCE, P. (1979) : Censimenti e dati sulla riproduzione dell'Aquila reale nelle Alpi occidentali italiane e nell'Appennino Settentrionale. *Riv. Ital. Ornitologia* : 34-39 ● GÉROUDET, P. (1965) : *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel ● LEBRETON, P. et al. (1977) : *Les Oiseaux nicheurs rhônalpins*. C.R.D.P. Lyon. ● MATHIEU, R. & CHOISY, J.-P. (1982) : L'Aigle royal dans les Alpes Méridionales Françaises de 1964 à 1980. *Le Bièvre* 4 : 1-32 ● MATHIEU, R. (1985) : Développement du poussin d'Aigle royal et détermination de l'âge dans la nature par observation éloignée. *Le Bièvre* 7 : 71-86. ● MARTINOT, J.-P. (1983) : L'Aigle royal dans le département de la Savoie et plus particulièrement dans le Parc National de la Vanoise. *Apus Melba* 6 : 42-46 ● MIQUET, A. (1984) : *Tétras lyre et Tourisme hivernal en Haute-Tarentaise*. DEA d'Ecologie Appliquée. Université de Savoie. 36 p. ● OGGIER, P.-A. (1980) : Niche écologique et défense du territoire chez les oiseaux de proie en Valais. *Bull. Murithienne* 97 : 25-41. ● OGGIER, P.-A. (1981) : L'Aigle royal en Valais : Effectif et densité. *Bull. Murithienne* 98 : 55-66 ● COULOMY, C. (1981) : *L'Aigle royal dans le Parc National des Ecrins et le département des Hautes-Alpes*. Parc National des Ecrins. 8 p.

Roger Estève, DDAF-74 - Cité Administrative - Rue Dupanloup - F-74040 Annecy  
Jean-Pierre Matérac : Maison Forestière, F-74350 Cruseilles

## Complément et hommage

Les auteurs de cette mise au point se sont abstenus d'évoquer la situation de l'Aigle royal dans le passé, c'est-à-dire avant que cette espèce fût protégée en France.

Evidemment, aucune tentative d'évaluation n'est possible sur les effectifs nicheurs de cette époque. Néanmoins, mes renseignements et quelques données personnelles me permettent d'affirmer que ce grand rapace était bien loin de sa prospérité actuelle. Avant la Seconde Guerre mondiale et encore beaucoup plus tard, voir un aigle en Haute-Savoie et à plus forte raison une aire occupée pouvait passer pour un événement que l'on se gardait d'ébruiter. Ce « nuisible » ne devait-il pas être détruit et déniché, comme les lois d'alors y invitaient les chasseurs et les gardes-chasses ?

Sa rareté résultait d'autre part de la faiblesse de ses ressources alimentaires, notamment en Marmottes et en Ongulés sauvages. L'effectif des aigles était dérisoire, probablement soutenu seulement par l'immigration des immatures provenant de Suisse. S'il a probablement triplé ou quadruplé après 1970, ces colonisateurs ont sans doute joué un rôle important, mais l'évolution a bénéficié en premier lieu d'un remarquable effort de restauration de la faune de montagne.

Sans cette œuvre de longue haleine, l'Aigle royal n'aurait pas des conditions d'existence normales dans ce département alpin. C'est pourquoi je voudrais ici rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cette réussite et surtout à Monsieur Gilbert AMIGUES, qui l'a voulue et dirigée pendant ses années d'Annecy, si fécondes pour la sauvegarde de la nature en Haute-Savoie.

Paul Géroutet



## Le Fonds d'Intervention pour les Rapaces, Organisation suisse (FIROS), 1985-1986

Depuis le dernier rapport du FIROS (voir *Nos Oiseaux* 37 : 344-349, 1984), deux années se sont écoulées. Il est temps de dresser un nouveau bilan des activités du FIROS, à la veille d'une restructuration qui sera mieux adaptée aux besoins de la protection des rapaces.

### *Activités en Suisse*

Le FIROS a continué de soutenir l'action d'étude et de protection des Faucons pèlerins nichant dans notre pays et en particulier dans la chaîne du Jura. En 1986, la population helvétique a continué de croître, dépassant la centaine de couples nicheurs. Plusieurs régions des Préalpes sont aujourd'hui régulièrement visitées par des oiseaux immatures et en quelques endroits, certains adultes ont niché avec succès pour la première fois. Quelques couples ont progressé dans les grandes vallées des Alpes, et même au Tessin. Dans le Jura, la reproduction 1986 a été de loin la meilleure enregistrée depuis 1970 : elle a permis l'envol de près de quatre-vingt poussins. Que tous ceux qui ont participé aux travaux de terrains ou qui ont aidé au financement de ce projet soient ici très chaleureusement remerciés.

### *Activités hors de Suisse*

#### a) *Migration*

Le FIROS a continué de soutenir le projet « Orgambidexka, col libre ». En effet, il est primordial d'assurer notre soutien à cette organisation qui lutte pour le maintien d'une zone libre de chasse au milieu des montagnes pyrénéennes. Les oiseaux migrateurs d'une grande partie de l'Europe empruntent les cols des Pyrénées et des milliers d'entre-eux meurent avant d'avoir vu le ciel espagnol, victimes des coups de fusil qui les guettent sur les crêtes du sud-ouest de la France.

L'initiative prise à Orgambidexka suscite actuellement un peu partout des vocations. Sur d'autres cols français, notamment sur celui de l'Escrinet, en Ardèche, des ornithologues locaux de plus en plus nombreux luttent aussi contre la chasse. Notons qu'à la suite des colloques ornithologiques de Montpellier (1.12.85) et de Paris (1.3.86), il a été créé un « Groupe Migration » qui aura pour mission de coordonner les actions au niveau national. Il faut continuer d'aider ces associations qui ont d'énormes problèmes pour assurer le financement de leurs actions.

#### b) *Protection des vautours dans le sud de l'Europe (Espagne, Portugal et Grèce)*

Nous avons lancé cette action à fin 1984 (voir *Nos Oiseaux* 37 : 347-348) et en 1985 (*Nos Oiseaux* 38 : 133-139). En deux ans, nous avons récolté plus de 14 000 francs qui ont été attribués aux trois projets. Une belle réussite également, mais qu'il faudra continuer de soutenir dans les années à venir. Les résultats des différents travaux

effectués sur le terrain feront l'objet d'une publication ultérieure, tentative de synthèse de la situation de ces oiseaux dans les pays méditerranéens.

c) *Protection des chouettes nordiques*

L'appel lancé en septembre 1984 a également porté ses fruits et nous avons versé une première contribution aux travaux de nos collègues suédois groupés autour d'Ove STEPHANSON. Pour ce projet, également, nous devons nous mobiliser davantage dans les années à venir.

*Nouvelle structure du FIROS*

Institué le 30 septembre 1978, à partir du compte suisse du FIR (Fonds d'Intervention pour les Rapaces) que Paul GÉROUDET avait créé en 1969, le Fonds d'Intervention pour les Rapaces, Organisation Suisse (FIROS) s'intègre aujourd'hui à la Fondation suisse pour les Rapaces.

Pendant les six dernières années, le FIROS a rempli sa tâche avec succès. Il a rassemblé des fonds pour la protection des rapaces en Europe en lançant des actions de protection par l'intermédiaire de *Nos Oiseaux*, en vendant du matériel à des intéressés, notamment lors des colloques ornithologiques ou encore en louant des films sur les rapaces à qui voulait bien les passer. Ces actions ont permis la récolte de près de 80 000 francs en six ans, somme qui a permis de soutenir de nombreuses actions en Suisse et ailleurs en Europe.

Aujourd'hui, le FIROS évolue ; il se transforme. En effet, de toutes les régions d'Europe et même en provenance d'autres pays du monde, des demandes d'aide nous arrivent en masse. Si nous voulons y faire face, il est nécessaire d'élargir nos recherches financières dans le monde industriel et la haute finance. Or, pour cela, un numéro de compte en banque ne suffit plus, il faut une organisation bien structurée, reconnue et contrôlée par la Confédération. Dans notre pays, une telle institution s'appelle une Fondation. C'est la raison pour laquelle, en date du 14 avril 1986, la Fondation suisse pour les Rapaces (FSR) a été créée. C'est elle qui remplacera dorénavant le FIROS et qui constituera l'antenne helvétique du FIR. Dans sa séance du 25 octobre 1986, le Comité de *Nos Oiseaux*, a approuvé cette mutation et les statuts de la FSR qui sont publiés ci-après.

Michel JUILLARD

*FIROS: Rapport financier final  
du 1er janvier au 31 décembre 1986*

Le solde en caisse au 31 décembre 1983 était de Fr. 4031.15. Le montant total des recettes du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1986 atteint la somme de Fr. 25 278.40. Ce montant a été obtenu grâce à la générosité de nombreux donateurs qui nous ont versé les sommes de 14 552.20 pour la la protection des Vautours moines d'Europe, 1095. — pour la protection des oiseaux migrateurs à Orgambidexka, dans les Pyrénées, et 6182.20 pour nos actions «Faucons pèlerins» et «Chouettes nordiques». Par ailleurs, la vente du matériel du FIROS (affiches, posters, autocollants, etc.) ainsi que les locations des films en notre possession ont produit un total de 3449 francs.

Les dépenses se montent à Fr. 27 813.65. Elles se divisent en deux catégories: 1° : les attributions de fonds à des actions de sauvegarde, d'étude ou de protection des

rapaces se chiffrent à Fr. 24 301.35. Cette somme est répartie de la manière suivante: 14 550 francs pour les Vautours moines d'Andalousie, 2825. — pour l'action «Orgambidexka, col libre», 1000 francs pour les chouettes nordiques et 5926.35 pour la protection des Faucons pèlerins dans le Jura. 2°: les frais que représentent l'achat du matériel à diffuser et les frais administratifs s'élèvent à Fr. 3512.30.

La somme actuelle de Fr. 5372.50, composée de 1495.90 au CCP, 55.50 en caisse et de 3820.10 sur le compte de «Nos Oiseaux» (ainsi que le solde du matériel de vente, dont la valeur de 1 franc est inscrite au bilan pour mémoire) sera prochainement versée sur le compte de la Fondation suisse pour les rapaces et attribuée durant l'année 1987 aux mêmes projets énumérés ci-dessus.

Ces chiffres réjouissants montrent l'intérêt que les ornithologues romands et suisses ont accordé à la protection des rapaces dans et au dehors de nos frontières. A tous, un chaleureux merci pour leur générosité et leur fidélité. Notre action n'est pas finie. Dès aujourd'hui, c'est la FSR qui va la continuer et nous vous proposons d'y adhérer et d'y verser vos prochaines contributions.

Patrick MELLINA et Jean MUNDLER



La Bondrée apivore, un rapace qui se raréfie. C. Nardin.



## FONDATION SUISSE POUR LES RAPACES

### Statuts de la Fondation suisse pour les Rapaces (FSR)

#### *Nom*

Sous le nom de « Fondation Suisse pour les Rapaces » (FSR), il est créé une Fondation de droit privé, régie par les présents statuts ainsi que par les articles 80 et suivants du Code civil suisse.

#### *Buts*

La Fondation a pour buts :

- 1) De faire connaître les rapaces et contribuer à leur protection en Suisse et ailleurs dans le monde, notamment :
  - a) en contribuant à des études, des travaux et à des projets de protection des rapaces ;
  - b) en contribuant à l'édition des résultats de ces études, travaux ou projets de protection ;
  - c) en déléguant des personnes à des réunions, congrès, symposiums ou colloques ayant un rapport avec l'étude ou la protection des rapaces ;
  - d) en contribuant à l'édition de matériel didactique concernant les rapaces.
- 2) D'intervenir, si nécessaire, pour faire respecter les mesures légales relatives à la protection des rapaces — dans les zones de nidification, de migration et d'hivernage — spécialement :
  - a) en veillant au maintien des espèces et de leurs populations ;
  - b) en veillant à la conservation de leurs biotopes et de leurs habitats ;
  - c) en veillant au maintien de leurs ressources alimentaires.

#### *Siège*

Le siège de la Fondation est à Miécourt (JU).

#### *Finances*

La FSR dispose des ressources suivantes :

- a) la Fondation est dotée d'un Fonds initial de mille francs (Fr. 1 000.—) ;
- b) la Fondation est alimentée par des revenus propres, provenant notamment de la vente de matériel didactique, de l'organisation de manifestations, etc ;
- c) la Fondation peut être gratifiée en tout temps de dons ou legs.

#### *Organes*

Les organes de la Fondation sont :

- 1) le Conseil de Fondation ;
- 2) le Bureau de la Fondation ;
- 3) les Contrôleurs.

### 1) *Le Conseil de Fondation*

#### a) Composition et réunion :

Le Conseil de Fondation se compose d'au moins 3 membres. D'autres personnes peuvent être nommées dans le Conseil de Fondation par les autres membres du Conseil de Fondation. Toutefois, celui-ci n'excédera pas 20 membres. Il se réunit au moins une fois par année ou plus fréquemment si nécessaire, à la demande du Bureau de la Fondation.

#### b) Constitution et durée des fonctions :

Le Conseil de Fondation se constitue lui-même. La durée des fonctions est de 4 ans. Les membres sont rééligibles.

#### c) Délibérations :

Lors des séances, la présence d'au moins la moitié des membres du Conseil de Fondation est nécessaire pour prendre une décision. Celle-ci ne peut être valablement prise que si elle est adoptée par la majorité des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président départage, mais il ne dispose que d'une voix. Il sera dressé un procès-verbal des délibérations. En cas d'urgence, des décisions peuvent être prises par consultation écrite des membres du Conseil de Fondation. La correspondance sera conservée.

#### d) Représentation :

La Fondation est valablement engagée par la signature collective à deux du président et du secrétaire. Le Conseil de Fondation a la faculté de confier le secrétariat et la gestion de la Fondation à des tiers.

#### e) Tâches :

Le Conseil de Fondation établit le programme d'activités annuel de la Fondation. Il détermine de cas en cas, dans le cadre des buts prescrits à la Fondation, quels seront les études, travaux, projets de protection, etc., qui seront totalement ou partiellement financés et ceux qui seront édités avec son aide.

#### f) Gestion financière :

Le Conseil de Fondation décide du placement des fonds et de l'administration de la fortune de la Fondation en s'inspirant des principes d'une saine gestion commerciale.

Le caissier tient les comptes et les arrête à la fin de l'année civile.

### 2) *Le Bureau de la Fondation*

#### a) Nomination et composition :

Le Bureau de la Fondation est nommé par le Conseil de Fondation. Il se compose du président, du caissier et du secrétaire.

#### b) Tâches :

Le Bureau assure l'exécution des décisions prises par le Conseil de Fondation. Il élabore les projets avec l'aide de collaborateurs et règle les affaires courantes. Il a une compétence financière déterminée annuellement par le Conseil de Fondation.

### 3) *Les contrôleurs*

Le Conseil de Fondation désigne chaque année dans son sein un contrôleur et un suppléant. Ils vérifient les comptes et présentent un rapport écrit sur leurs constatations. L'organe de contrôle attribué de la Confédération peut aussi être désigné comme contrôleur.

#### *Haute surveillance*

La Confédération exerce la haute surveillance sur la Fondation.

### *Dissolution*

En cas de dissolution, les biens de la Fondation sont affectés à une institution poursuivant des buts identiques.

La constitution de la Fondation suisse pour les Rapaces (F.S.R.) a été publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce, n° 106, du 10 mai 1986, page 1815.

Ces statuts ont été approuvés par le Comité de « Nos Oiseaux », Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, dans sa séance du 25 octobre 1986.

### *Programme des activités en 1987*

#### *Protection des habitats et des espèces*

- a) En Suisse : continuer à soutenir l'étude et la protection des Faucons pèlerins dans le Jura ; contribuer à la sauvegarde des derniers couples de Chouettes chevêches en aménageant des vergers d'arbres à hautes tiges, en créant des haies de saules et en plaçant des nichoirs spéciaux dans les endroits encore propices à l'espèce.
- b) En France : continuer de collaborer à l'action de protection des rapaces migrateurs sur les cols, notamment à Orgambidexka dans les Pyrénées et sur le col de l'Escrinet, en Ardèche.
- c) En Espagne, au Portugal et en Grèce : participer à la création de réserves naturelles en Andalousie, le long du Tage au Portugal et dans les montagnes de l'Evros, pour sauver les derniers couples de Vautours moines et d'Aigles impériaux d'Europe.
- d) Dans le sud de la France et en Espagne: soutenir l'étude et la protection de l'Aigle de Bonelli.

#### *Edition de matériel didactique*

Nous envisageons de constituer une bibliothèque, une diathèque et une médiathèque et d'éditer dans les mois à venir un autocollant et une affiche sur les rapaces qui utilisent des perchoirs pour chasser.

D'autre part, à la demande de plusieurs personnes, nous sommes en train de réaliser un dossier « Où peut-on observer des rapaces en Suisse ? »

#### *La protection des rapaces: une question de moyens financiers*

En créant la FSR, nous espérons développer l'étude et la protection des rapaces. Pour cela, nous avons besoin avant toute chose de votre soutien. Comment pouvez-vous nous aider ? La première solution est de devenir membre de la Fondation suisse pour les Rapaces et de soutenir financièrement ses actions. Pour cela, il vous suffit d'écrire au secrétariat de la FSR, CH-2946 *Miécourt* et de demander votre adhésion — la cotisation annuelle est de 25 francs. La deuxième solution que nous vous proposons est de verser un don en espèces sur le CCP 25-846-8, le compte de chèque postal de la FSR, en mentionnant l'action que vous désirez soutenir.

Depuis le 18 avril 1986, plus de 500 personnes sont déjà devenues membres de la FSR ou nous ont versé un don pour la protection des rapaces. Rejoignez nos rangs, devenez, vous aussi, membre de la FSR et participez activement à nos projets. D'avance, merci.

M. JUILLARD



## De la systématique et des noms des oiseaux

Ces lignes reproduisent, à peu de choses près, un chapitre que j'ai écrit pour la 10<sup>e</sup> édition (1984) du *Guide des Oiseaux d'Europe* de Peterson, Mountfort & Hollom (Ed. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris). C'est donc, dans un domaine que l'ornithologue doit aussi connaître, un texte d'initiation pouvant rendre service aux lecteurs de *Nos Oiseaux*. (P.G.)

Sans l'œuvre des systématiciens, la nature vivante nous entourerait d'un monde quasi incompréhensible. Nous devons à leurs recherches d'avoir aujourd'hui un tableau ordonné des êtres, animaux et végétaux. Un ouvrage consacré à l'identification des oiseaux sur le terrain ne peut retracer les démarches scientifiques qui ont créé ce système, ni expliquer celui-ci dans ses innombrables détails. Néanmoins, l'amateur d'ornithologie souhaite comprendre les grandes lignes de l'édifice et les noms qu'il rencontre. L'aperçu qui suit est forcément schématique, donc incomplet. Il permettra du moins de se persuader que la systématique et la nomenclature, efforts humains vers la connaissance, n'ont pas encore atteint leur perfection définitive. La complexité de la nature et son évolution entraînent à concevoir des solutions diverses, sur lesquelles les scientifiques ne sont pas toujours d'accord...

**Systématique.** Le concept d'*espèce* est fondamental. Ce nom définit un groupe de populations naturelles ayant les mêmes caractères, qui se reproduisent entre elles ou en sont potentiellement capables, et qui sont isolées d'autres groupes au niveau de la reproduction. Cette définition appellerait de nombreux compléments de détail sur les facteurs d'isolation (morphologiques et éthologiques surtout), sur les processus de spéciation, sur l'existence d'espèces-sosies, sur les hybridations occasionnelles et les cas particuliers. *Pour l'observateur, l'espèce est l'unité essentielle et la plus sûre.*

Les espèces ayant des affinités évidentes sont groupées dans un genre, tel celui des Bergeronnettes (*Motacilla*). Ce concept est assez subjectif : selon l'appréciation des critères d'apparement, on peut rassembler dans des genres larges ou morceler en genres restreints ; l'espèce peut passer d'un genre à un autre, voire en représenter un à elle seule. Au niveau générique règne donc une instabilité tout intellectuelle, qui se répercute sur les noms latins. C'est fâcheux, mais inévitable.

A leur tour, les genres sont groupés en *familles* d'après leurs caractères communs ; ces catégories sont relativement plus stables, typées par un nom à suffixe : -idés, ou -idae. (ainsi les Bergeronnettes et les Pipits forment la famille des Motacillidés). Parfois, elles sont subdivisées en sous-familles (suffixe : -inés, ou -inae). Au degré supérieur, les familles sont englobées dans un *ordre* (souvent avec suffixe -formes : Passériformes), éventuellement par l'intermédiaire d'un sous-ordre. L'ensemble des ordres constitue une *classe* (Oiseaux, *Aves*), elle-même composante d'un *embranchement* (Vertébrés), associé aux autres dans le *règne* (animal).

Revenant à l'espèce, on s'est aperçu que les populations qui la constituent peuvent se différencier par des caractères morphologiques (dimensions, coloration) assez constants pour justifier sa subdivision en *sous-espèces*, dites aussi *racés géographiques*. Celles-ci, en effet, ont des aires de reproduction séparées (au contraire des espèces), entre lesquelles des zones d'intergradation plus ou moins larges les voient souvent se mêler

(Corneilles noire et mantelée, par exemple). Les distinctions sont maintes fois subtiles et subjectives, assez discutables. En règle générale, l'observateur peut donc ignorer les sous-espèces, domaine des spécialistes, de même que la notion de « cline », principe d'une variation graduelle de l'espèce d'un bout à l'autre de son aire géographique. Toutefois, en certains cas, les différences subspécifiques sont appréciables sur le terrain, par exemple entre les types de Bergeronnettes printanières, dont plusieurs semblent proches d'une séparation en espèces. Le terme « race », utilisé pour abrégé « race géographique », ne doit pas être assimilé à celui qui, en élevage, désigne des souches domestiques !

En dehors des catégories conventionnelles ainsi définies, il existe aussi des *variations individuelles*, en particulier des anomalies de pigmentation. L'albinisme en est la plus connue ; le flavisme et le mélanisme sont moins fréquents. L'oiseau totalement ou partiellement blanc (albinos) peut déconcerter, voire provoquer une erreur d'identification quand il s'agit d'un goéland. D'autre part, chez certaines espèces (Aigle botté, Labbes, Chouette hulotte, etc.) des types sombres ou clairs se présentent indépendamment de l'âge et du sexe. Le terme de « phase » qui leur était appliqué étant impropre, il serait préférable d'utiliser « morphe » (ou « forme » à la rigueur). Il faut exclure aussi « variété », réservé à l'aviculture, que des non-initiés emploient souvent à tort à la place d'espèce.

**Classification.** Le principe actuel de la classification est de partir des groupes les plus primitifs pour aboutir aux plus évolués, sur la base des renseignements fournis par les diverses méthodes d'investigations scientifiques (anatomie comparée, paléontologie, génétique, analyses chimiques, etc.). Les progrès constants de celles-ci entraînent des révisions et des changements. Par ailleurs, projeter dans une séquence linéaire les terminaisons des ramifications complexes dues à l'évolution des êtres ne va pas sans difficultés. Aussi cette séquence est-elle sujette à des arrangements variables, surtout quant aux familles, aux genres et aux espèces. Les anciennes classifications sont périmées, mais choisir entre les plus récentes n'est pas aisé. La séquence proposée par K.-H. Voous (1977) a reçu la caution du nouveau « Handbook » oxfordien et a été adoptée dans plusieurs pays, en Suisse par exemple. Espérons, sans trop y croire, que son usage se généralisera pour longtemps...

**Noms latins.** Leur homologation et leur conservation sont réglées par des conventions scientifiques internationales, car ils sont d'usage mondial. Selon le principe de Linné (1758), chaque espèce se voit désignée par deux mots latins. Ainsi, la Bergeronnette printanière est *Motacilla flava*, le premier terme, avec initiale majuscule, étant le nom du genre et le deuxième (adjectif ou substantif avec minuscule) celui de l'espèce, qui est pratiquement fixé par une loi de priorité. Un troisième terme éventuel est réservé à la sous-espèce (ou race géographique), par exemple *Motacilla flava cinereocapilla*, la Bergeronnette printanière à tête cendrée, ce qui caractérise une population déterminée. La création des noms latins ayant été laissée pendant plus de deux siècles à l'arbitraire des auteurs de descriptions — qui les ont fabriqués à l'aide de racines grecques ou latines, de noms géographiques ou de personnes, etc. — on y trouve maintes fois des vocables mal choisis ou erronés, des barbarismes... mais il faut les admettre tels quels pour ne pas mettre en péril tout le système. Rappelons aussi qu'au niveau du genre, plus rarement de l'espèce, ces noms latins peuvent subir des

modifications à la suite de nouvelles appréciations systématiques. La mention, après la dénomination spécifique ou subs spécifique, du nom de son auteur, n'est usuelle que dans les ouvrages scientifiques, mais tend à tomber en désuétude.

**Noms français.** Les oiseaux ne sont heureusement pas responsables des appellations qui leur ont été données. Beaucoup de noms français ont une origine populaire fort ancienne ; d'autres, de création savante, sont dus à la francisation des noms latins. La plupart ont été imposés par l'usage, influencé par les publications d'ornithologie (la première est de Belon, en 1555). A l'instar des noms latins, il a été admis de les composer de deux termes : un substantif (qui ne correspond pas forcément au genre scientifique) et son épithète en un ou plusieurs mots. Sans doute est-il préférable qu'ils n'aient pas été fixés par des règles strictes, car ils ne sont pas tous aussi parfaits que nous le voudrions, malgré une première réforme. Nous avons encore latitude de rendre certains d'entre eux plus justes et plus pratiques, mais c'est un processus délicat. Ainsi n'ai-je pas craint de simplifier l'orthographe de noms composés (rougegorge, etc.).

Les Canadiens francophones n'emploient pas les mêmes termes que nous pour certaines espèces. Pour eux, nos Plongeurs sont des « Huarts », par exemple. Leurs « Fauvettes » américaines ne sont pas de la même famille que les nôtres, aussi les avons-nous nommées « Parulines », selon la suggestion d'Henri Ouellet (Ottawa, 1983), plutôt que « Sylvettes » comme précédemment.

En ce domaine mouvant, où traditions et innovations peuvent se heurter, l'unification absolue à l'échelle européenne et mondiale n'est donc pas réalisée. Faut-il le regretter ?

Paul GÉROUDET

## Remarques critiques sur des noms français d'oiseaux I : Harelde, arlequin et garrots

PAUL GÉROUDET

Certains noms français d'oiseaux me préoccupent et je ne suis pas le seul dans ce cas. Dans une série de notes, je me propose donc d'en discuter dans la perspective éventuelle de leur amélioration. Mes opinions et propositions ne s'attendent pas à un assentiment unanime, mais (qui sait ?) contribueront peut-être à une évolution. Ultérieurement, d'autres espèces ou groupes seront ici sur la sellette ; en principe ces notes concerneront des oiseaux européens, mais devront toucher parfois ceux d'autres continents.

### La Harelde qui n'est pas de Miquelon

*Clangula hyemalis*, ce petit canard plongeur, compose à lui seul tout le genre. Le nom latin de ce dernier (*Clangula* Leach 1819) vient du verbe latin *clangere*, crier, et l'adjectif (*hyemalis* Linné 1758) évoque l'hiver. En synonymie, on trouve aussi *Anas glacialis* L. 1766, *Anas miclonia* Boddaert 1783, etc. et pour le genre : *Harelda* Stephens 1824 (selon *Hartert*, ce serait une erreur — de copie ? — pour *Havelda*, mais elle dévoile déjà l'origine du vocable français).



Harelde boréale, mâle en été. P. Géroutet.

Depuis plus de deux siècles, nous connaissons cet oiseau sous le nom « Harelde de Miquelon ». Rien à reprocher au générique, dérivé de l'islandais « Havelda » ou « Havella », sinon du norvégien « Havelle ». En revanche, l'épithète (qui a même donné « miclon »), perpétue une erreur compréhensible du temps de Buffon, ridicule aujourd'hui. En effet, la répartition de l'espèce couvre d'immenses territoires dans le nord de l'Eurasie et de l'Amérique, mais la Harelde ne niche même pas sur cette petite île au large de Terre-Neuve... L'affubler du nom de celle-ci fait sourire les Québécois.

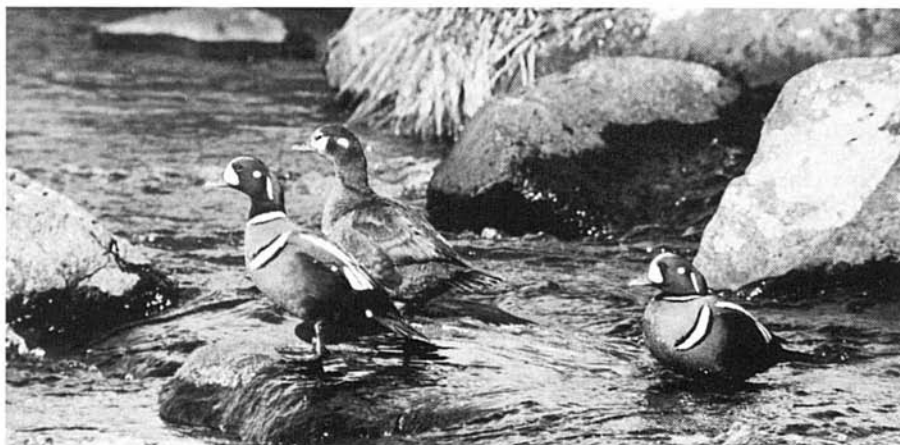
Pendant, ceux-ci usent de « Canard kakawi » pour la désigner. Ce « kakawi » (prononcé « cacahoui »), évidemment onomatopée du cri, doit avoir une origine indigène, peut-être huronne, iroquoise ou autre, peu importe. Les Canadiens y tiennent et souhaiteraient le voir adopté chez nous, mais je crains qu'il ne soulève l'hilarité : n'y pensons donc pas.

La solution serait de passer à « *Harelde boréale* », dont l'adjectif correspond à la réalité géographique, afin de disqualifier pour de bon l'absurde « de Miquelon ». Telle est ma proposition, si l'on garde le principe d'une appellation française binominale. A vrai dire, « Harelde » tout court suffirait, sans équivoque possible.

Chose singulière, le nom britannique *Long-tailed Duck* (canard à longue queue) n'a pas été adopté en Amérique du Nord, où le pittoresque *Oldsquaw* (vieille femme indienne) reste bien ancré. Les Allemands n'ont aucun problème avec *Eisente* (canard de la glace), ni les Néerlandais avec *Ijseend* ; ajoutons *Alfågel* suédois, *Alli* finnois, *Havlit* danois et les noms norvégien et islandais déjà cités, probablement aussi en rapport avec la mer ; l'espagnol *Havelda* s'y rattache également.

### L'arlequin en discussion

Chez ce canard plongeur, le mâle revêt une livrée nuptiale curieusement bariolée, comme un habit d'ancien pitre. De là le latin *Histrionicus*, le bouffon, et le français « arlequin », également personnage de comédie. Grâce aux incidences de la priorité en nomenclature, le nom scientifique a redoublé : *Histrionicus histrionicus*, — c'est incurable, hélas !



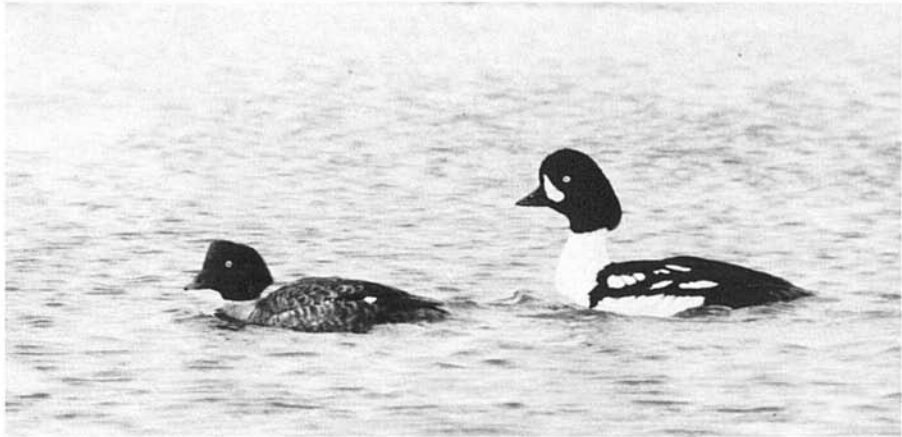
Arlequins, deux mâles et une femelle, sur la Laxa, Islande. P. Géroudet.

Unique en son genre, l'espèce n'est marginalement européenne que par sa population d'Islande ; sa répartition serait plutôt américaine (néarctique), mais elle déborde sur l'Extrême-Orient asiatique. De ce fait, elle n'a pas d'appellation populaire en France. Pour lui donner un nom français en deux parties, on a choisi jusqu'ici de placer l'arlequin en épithète : « Canard arlequin » ou plus récemment « Garrot arlequin ». Aucune de ces expressions ne me donne satisfaction.

Le générique « canard » paraît ici fort quelconque. D'une part, nous l'employons pour les canards de surface (Colvert, Siffleur, Chipeau, Pilet, Souchet...) ; d'autre part, nos canards plongeurs ont tous reçu des noms particuliers (Nette, Fuligule, Eider, Harelde, Macreuse, Garrot, Harle...). En 1935, la commission pour l'unification des noms français d'oiseaux<sup>1</sup> a proposé « Garrot arlequin », un pis-aller : notre oiseau n'est vraiment pas un Garrot ! Intermédiaire entre les garrots et les macreuses, il se rapproche de ces dernières par son plumage de base féminin ou juvénile. On ne saurait pourtant opter pour « Macreuse arlequine » et encore moins pour « Fuligule arlequin ». Faut-il inventer un générique convenable ? Nous l'avons déjà sous la main : il suffit de promouvoir le second terme, quitte à lui octroyer un adjectif approprié, ce qui donnerait par exemple « Arlequin plongeur ».

Ma proposition va même plus loin : réhabiliter l'ancienne orthographe conservée par les Anglais, soit *Harlequin plongeur*. Archaïsme sans doute, mais de bon aloi et qui rehausserait l'originalité de ce canard en mettant fin au dilemme.

<sup>1</sup> Dite « Comité Boubier », du nom de son initiateur et président Maurice BOUBIER (voir *Nos Oiseaux* 13 : 101-122, 1936). Les onze membres qui le composaient ont fait de leur mieux à l'époque pour proposer (et non imposer) une nomenclature française épurée. Celle-ci a été bien adoptée dans l'ensemble, mais non dans tous les cas ; d'ailleurs l'unanimité n'a pas toujours régné au sein de la commission, et c'est normal. Au cours du demi-siècle qui a suivi, d'autres opinions se sont manifestées sur certaines appellations. Enfin P. DEVILLERS, dès 1976, a commencé à publier dans *Le Gerfaut* un projet de nomenclature française appliquée à toutes les espèces du monde. Cette base de discussion, encore en partie inédite, permettra peut-être d'établir une liste complète et mise à jour : nous en avons discuté au Congrès d'Ottawa en juin 1986. En attendant, je n'hésite pas à présenter quelques idées toutes personnelles : j'attends les réactions...



Couple de Garrots à croissant. Lac Myvatn, Islande. P. Géroutet.

### Les noms des trois garrots

Le générique « Garrot » s'expliquerait fort bien par l'apparence rétrécie du cou au-dessous de la tête de ce canard, comme s'il était étranglé ; mais on pourrait aussi penser à une francisation de l'italien « quattrocchi », qui a donné par exemple « quati'oués » en savoyard. Qui pourrait en être sûr ?

Pour *Bucephala clangula*, nos augures de 1935 ont proposé « Garrot à œil d'or », traduction servile de l'anglais « Goldeneye », bien que ce ne soit pas spécialement distinctif. Pourquoi ont-ils écarté « Garrot sonneur », où l'adjectif rappelle si justement le tintement produit au vol par les ailes ? Autrefois, sur le Léman, on connaissait le « sonnaillon ». Adopter « *Garrot sonneur* » nous débarrasserait au surplus d'un hiatus contraire à l'euphonie.

*Bucephala islandica*, le « Garrot d'Islande » n'offre pas de problème aux Européens, mais pour les Canadiens il en va différemment, puisque ce canard est répandu en Amérique du Nord surtout. D'après « Barrow's Goldeneye », ils l'appellent « Garrot de Barrow », et c'est gênant, d'abord parce que ce nom ne nous dit vraiment rien<sup>2</sup>. Dès lors, pourquoi ne pas dire « *Garrot à croissant* », parfaitement distinctif pour le mâle de cette espèce ?

En ce qui concerne le troisième élément de ce groupe, *Bucephala albeola*, le « Bufflehead » américain, on l'a francisé en « Garrot albéole » ; mais je préfère de beaucoup « *Petit Garrot* » donné par la liste de OUELLET & GOSSELIN (Les noms français des oiseaux d'Amérique du Nord. *Syllogeus* n° 43, Ottawa 1983).

Paul Géroutet, 37 Av. de Champel, CH-1206 Genève

<sup>2</sup> J'avoue avoir une aversion pour l'usage des noms de personnes dans les noms d'oiseaux, pratique dont on a copieusement abusé en latin et en toutes langues, pour bien des raisons que je conteste. Dans la mesure du possible, il faudrait des épithètes de remplacement, surtout pour donner des noms français aux espèces d'autres avifaunes qui ont été gratifiées de patronymes divers sans beaucoup de discernement.

## Notes brèves et faits divers

**Epervier et Martin-pêcheur.** — Le 24 novembre 1986, à l'étang du Moulin-Vert situé sous la falaise de Cartigny (Genève), je vois vers 13 h un Epervier, *Accipiter nisus*, prenant en chasse un Martin-pêcheur, *Alcedo atthis*, qui vient de saisir un petit poisson. La poursuite parcourt toute la surface de l'étang, entrecoupée de deux ou trois tentatives de capture de la part du rapace, mais à chaque fois le Martin-pêcheur esquive l'attaque en plongeant, puis en repartant en sens inverse. A quelques mètres de moi, l'Epervier abandonne enfin et l'oiseau bleu s'enfuit en criant par-dessus la berge artificielle pour rejoindre le cours du Rhône. La scène a duré 20 à 30 secondes.

PATRICK REYMOND

4, ch. des Pontets, CH-1212 Grand-Lancy

**Tentative de prédation (?) sur des chenilles processionnaires par un Chardonneret et un Pinson des arbres.** — Les observations de P. BARBEY (*Nos Oiseaux*, 38 : 300) et de D. MUSELET (*Nos Oiseaux*, 38 : 378) démontrent que des oiseaux possédant un bec puissant peuvent venir à bout des grandes toiles soyeuses tissées par les processionnaires du pin. Par contre, mes observations concernant un Chardonneret et un Pinson des arbres, respectivement dans les départements du Tarn et de l'Aveyron, mettent en évidence l'efficacité de cette protection, dont les fibres ont résisté à plusieurs attaques successives. Par ailleurs, connaissant les inflammations douloureuses qu'occasionne le contact des chenilles enfermées dans ces toiles, je me suis demandé s'il s'agissait vraiment d'un comportement de recherche alimentaire ou d'une collecte de matériaux pour la construction de nids, mes observations ayant eu lieu en période de reproduction. Existe-il des observations complémentaires ?

J.-MARC CUGNASSE

Lieuran-Cabrières, F-34800 Clermont-l'Hérault

**Premières données sur le régime alimentaire du Goéland leucophée, *Larus cachinnans* sur le littoral picard (Somme, France).** — A l'occasion d'une étude de la prédation avienne sur les bouchots de Moules, *Mytilus edulis*, implantés dans la réserve Authie-Somme au nord de la baie de Somme, nous avons réalisé quelques observations sur le régime alimentaire de quelques espèces de Laridés, en particulier du Goéland leucophée, *Larus cachinnans*. Les données ont été obtenues de juillet à octobre un peu au nord de la zone mytilicole, elle-même très peu fréquentée par cette espèce qui devient par contre relativement commune entre les derniers bouchots et la baie d'Authie, pendant la période estivale tout au moins.

Nous avons noté les proies suivantes : *Lanice conchilega* (Annélide polychète) 6 (16 %) ; *Carcinus maenas* (Crabe vert, Crustacé décapode) 30 (79 %) ; *Platichthys flesus* (Flet, Poisson) 2 (5 %).

Cette dernière espèce représente beaucoup plus de 5 % dans le régime alimentaire du Goéland leucophée si nous considérons les biomasses. Parmi les proies que nous avons rencontrées sur le littoral picard, seul le Crabe vert est mentionné par GLUTZ VON BLOTZHEIM & BAUER (1982, *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 8/1. Charadriiformes (3. Teil)*).

FRANÇOIS SUEUR

Le Bout des Crocs, Saint-Quentin-en-Tourmont, F-80120 Rue  
(travail de la Centrale Ornithologique Picarde)

**Passages du Pluvier guignard, *Eudromias morinellus*, en Provence.** — J'ai déjà signalé son passage sur la crête du massif calcaire de la Sainte-Baume (Var), qui, longue de 11 km, échelonne ses altitudes de 950 m à 1147 m (*Alauda* 52 : 146, 1984 et 54 : 233, 1986). Ce pluvier n'a été rencontré que sur la crête même, principalement dans sa partie la plus haute et sur les petits replats qui s'en détachent du côté Sud. Le biotope est constitué de rochers et de rocailles avec quelques genévriers et une végétation herbacée discontinue où croissent la lavande et, en coussinets, le thym et le genêt de Lobel. D'après mes nouvelles observations, il semble bien que le Guignard y soit de passage très régulier et qu'il y fasse des séjours d'assez longue durée toujours très localisés.

Le relevé des observations sur cette crête confirme tous ces points :

- Première observation d'un Pluvier guignard le 8 mai 1981 (LAUNAY).
- Un adulte (plumage interuptial) les 21 et 22 septembre 1983 au même lieu que le précédent (BESSON).
- Un (plumage interuptial) les 8 et 9 mai 1984 à 952 m (3 km à l'ouest de l'observation précédente) (BESSON).
- Trois jeunes les 19 et 22 août 1984 (BESSON).
- Un jeune le 25 août 1984 (ORSINI).
- Deux jeunes le 14 septembre 1984 (BESSON).
- (En 1985, aucune sortie n'a été faite aux époques favorables).
- Dix (4 adultes et 6 jeunes) les 6, 13 et 15 septembre 1986 (BESSON).
- Un jeune les 4 et 5 octobre 1986 (BESSON).

A l'exception de l'observation des 8 et 9 mai 1984, toutes les autres se situent dans le même secteur d'environ 5 hectares (500 × 100 m), le plus élevé de la crête, entre 1130 et 1145 m. Cette dernière, bordée sur son versant Nord par une série de barres rocheuses en gradins, particulièrement intéressante en hiver : l'Accenteur alpin, *Prunella collaris*, et le Tichodrome, *Tichodroma muraria*, en sont des hôtes très réguliers pendant plusieurs mois d'hiver. La Niverolle, *Montifringilla nivalis*, s'y rencontre aussi en hiver par intermitteces, soit isolément, soit par petits groupes de 2 à 4, souvent en compagnie des Accenteurs alpins. A noter encore la première observation sur cette crête du Bruant des neiges, *Plectrophenax nivalis*, le 8 novembre 1986 : une femelle en compagnie de 8 Accenteurs alpins.

J. BESSON

Résidence Vendôme-A, F-83400 Hyères

**Appels et regroupements de Pipits à gorge rousse, *Anthus cervinus*, en migration.** — Le 14 septembre 1986, vers 9 h 30, au lieu-dit « Bella Lurette », un alpage de la commune de Saint-Martin (Vs), vers 2550 m d'altitude, six Traquets motteux s'envolent des blocs éparpillés au bas de la pente et alarment longuement, des Accenteurs alpins très dispersés crient ici et là, des Pipits spioncelles se déplacent par petits groupes. Deux ou trois Pipits émettent des cris fins particulièrement élevés : *psiiih*. Les oiseaux sont au sol, difficiles à repérer. Soudain, des cris identiques sont perçus dans le ciel : un oiseau « tombe » presque verticalement et se pose dans la pente. A-t-il répondu aux appels de ses congénères et interrompu, par une descente rapide, sa migration ? La pluie et le brouillard sont en train de s'installer et une grande barre de nuages bouche l'horizon au sud.

Ce petit fait m'a remis en mémoire une observation déjà ancienne et non signalée concernant un comportement analogue. Le 19 avril 1968, Carlo BOTTANI avait repéré un Pipit à gorge rousse, *Anthus cervinus*, dans les prairies situées à proximité des étangs du vieux Rhône, à Loèche. Le 21 au matin, nous sommes sur place, ainsi que René BAUMANN, et nous observons longuement cet oiseau. Après une journée d'excursion,





Vol de Pluviers guignards sur la crête de la Ste-Baume (Var) vers 1140 m.  
13 septembre 1986. *D'après dia J. Besson*



Quatre Pluviers guignards au repos sur la crête de la Ste Baume (Var) vers 1140 m.  
Ste-Baume (Var), 13 septembre 1986. *D'après dia J. Besson*

nous y revenons le soir et nous restons à 15-20 mètres de lui. Le Pipit s'immobilise tout à coup complètement pendant plusieurs secondes et émet deux ou trois cris nettement plus forts que ceux entendus auparavant, lors de ses fuites devant nous. Un cri semblable est ensuite entendu dans le ciel, d'où un deuxième Pipit à gorge rousse « tombe » et se pose à quelques mètres du premier.

L'observation nous a suggéré que l'oiseau au sol avait entendu son congénère en vol, qu'il s'est immobilisé pour confirmer sa perception, qu'il a ensuite appelé et attiré ainsi le deuxième Pipit vers lui. L'observation du 14 septembre 1986 est nettement moins démonstrative, car je ne pouvais voir les Pipits posés dans l'herbe rase de la pente, très forte à cet endroit. J'ai cependant vu, comme en 1968, un oiseau descendre presque verticalement vers le sol.

Se pose maintenant le problème de l'identification des oiseaux vus cette année. Alertés par ces cris inhabituels, que j'ai hésité à attribuer au Pipit des arbres, *Anthus trivialis*, je me suis mis à rechercher leurs auteurs. Un oiseau que j'ai finalement pu approcher à quelque dix mètres m'a montré nettement les raies sombres bien marquées sur la poitrine. Son envol rapide à travers toute la combe, en compagnie d'un deuxième oiseau, m'a empêché d'en voir plus. Même si je n'ai pas reconnu le cri sur place et que je n'ai pu distinguer tous les caractères de l'espèce, je pense que le 14 septembre, j'étais aussi en présence de Pipits à gorge rousse. Je trouve surtout intéressant de signaler le comportement d'appels et de ralliement de ces oiseaux migrateurs peu communs.

JEAN-CLAUDE PRAZ  
CH-1913 Saillon

**Dortoir de Grands Corbeaux dans les Cévennes.** — Du 1er au 21 octobre 1982, j'ai surveillé un dortoir de Grands Corbeaux, *Corvus corax*, dans les Cévennes, en France. Plus exactement, il se situe au pied du col de la Valcreste (832 m) entre Alès et Florac, en direction du Plan de Fontmort. C'est un mont qui domine un ruisseau encaissé, avec une paroi verticale large d'environ 100 m et haute de 70 m, au-dessus d'une pente de base peuplée d'arbres et d'arbrisseaux. Cet escarpement de plaques schisteuses, entrecoupé d'anfractuosités et de saillies pouvant servir de perchoirs, est orienté sud-ouest à ouest, mais abrité des vents par la disposition en cirque de la vallée.

Pendant la journée, cinq à huit Grands Corbeaux hantent le secteur, puis tous les soirs entre 18 h 15 et 18 h 45, 150 à 180 individus s'y regroupent, arrivant de tous azimuts et la plupart du temps par deux. Avant la tombée de la nuit, ils planent, virevoltent, se poursuivent, se croisent, se posent et repartent, portés par les ascendants qui frappent la falaise. Un soir, un de ces oiseaux jouait tout seul avec un os ou un morceau de bois que, tout en planant, il transférait du bec aux pattes et vice-versa, à intervalles variables. Lorsque la nuit s'assombrit, chaque corbeau ou couple cherche à occuper un abri dans le rocher et cela ne va pas sans bagarres, qui ne durent pourtant pas plus de 3 à 5 secondes. Certains oiseaux, ne trouvant plus de place, vont passer la nuit dans les fayards à côté de la paroi. Cette note m'a été suggérée par l'article de M. DUQUET sur le même sujet (*Nos Oiseaux* 38 : 263-268, 1986).

W. LEHNHERR  
« Jeunesse Ardente », F-74440 Taninges

**Expansion du Sizerin flammé, *Carduelis flammaea*, sur le plateau fribourgeois.** — Le 19 mai 1986, nous effectuons une matinée d'observation à la tourbière de Sâles (alt. 837 m), située à proximité des Préalpes fribourgeoises. Notre attention est retenue par un fringille de petite taille qui décrit des circuits aériens. Cet oiseau émet des trilles plus doux que ceux du Verdier et sa queue est échancrée. Dès qu'il se pose, son identification ne fait plus de doute : c'est un mâle de Sizerin flammé.

Parcourant cette tourbière anciennement exploitée, nous remarquons la présence d'autres chanteurs, nous observons des poursuites entre plusieurs individus et aussi une femelle construisant son nid. Ce dernier se situe sur un bouleau, à environ dix mètres de hauteur. Nous estimons l'effectif de cette petite colonie à cinq couples. Nous les observerons tout au long de la saison.

En 1984, S.-P. PARRAT y avait déjà remarqué la présence de l'espèce et, en 1986, D. SCHALLER et M. CÉRIANI la signalent à la tourbière de Maules (alt. 950 m), distante de quelques kilomètres. A l'avenir, il serait intéressant de surveiller plus attentivement cette espèce dans les autres endroits propices du Plateau.

MICHEL BEAUD  
Rte de la Veveysse 6, CH-1700 Fribourg

LUC SAVARY  
Grand Clos, CH-1688 Sâles

**Altitude élevée d'un territoire de Lorient, *Oriolus oriolus*.** — Dans la tourbière de Sâles, canton de Fribourg, en bordure des Préalpes (alt. 837 m), nous remarquons la présence d'un Lorient, un mâle chanteur, le 19 mai 1986. Par la suite, nous y observons régulièrement l'espèce, parfois le mâle seul, quelquefois accompagné de la femelle. C'est le cas notamment le 29 juin : le couple recherche activement de la nourriture dans les feuillages et disparaît rapidement. Ce comportement nous laisse présumer la présence d'un nid, malheureusement resté invisible. Nous notons l'espèce jusqu'au 12.7.86, date de notre dernière visite. Le Lorient étant confiné normalement aux altitudes inférieures à 600 mètres, il nous paraît important de signaler ce cas.

MICHEL BEAUD  
Rte de la Veveysse 6, CH-1700 Fribourg

LUC SAVARY  
Grand Clos, CH-1688 Sâles

## OPINIONS

### Incendie de roselière et avifaune

Dans un travail récent publié dans cette revue, SUEUR (1986) faisait état des roselières incendiées en janvier 1986, qui devenaient alors inhospitalières pour différentes espèces, dont le Grand Butor, *Botaurus stellaris*, et la Mésange à moustaches, *Panurus biarmicus*. L'incendie de la roselière du Grand Etang du Hâble d'Ault « pourtant réserve de l'ONC » illustre ces propos. A ce texte, il semble utile d'apporter des précisions, tant pour une roselière donnée, que pour le cas particulier du Hâble d'Ault.

#### Incendie des roselières

La décision de brûler des roseaux s'inscrit dans un cadre plus général de gestion de ce type de milieu, et surtout de lutte contre l'uniformisation d'une zone humide non entretenue. Le roseau, *Phragmites australis*, est, en effet, connu pour son pouvoir d'expansion et d'assèchement des milieux colonisés (SCHRICKE, à paraître). Le brûlage possède des points communs avec le broutage et avec le fauchage, dans la mesure où il conduit, comme eux, à la transformation d'un espace en un plan ras et à la perte d'un matériau pouvant entrer dans la fabrication du nid, notamment pour deux espèces d'Anatidés : le Canard colvert, *Anas platyrhynchos*, et le Fuligule milouin, *Aythya ferina*.

Nous n'aborderons ici que les points spécifiques au problème posé ici : la perte d'habitat pour des espèces. Pour les autres, le lecteur se reportera aux travaux de SCOTT (1982), MERMET (1986) et SCHRICKE (1986).

Pour ce dernier, un brûlage hivernal possède « les mêmes effets positifs sur la pousse des roseaux, l'extension et la vitalité d'une roselière qu'une coupe hivernale... Bien préparé et programmé, un brûlage hivernal, très rapide, ne porte pas atteinte à la faune ». Ces propos rejoignent ceux de MERMET (1986), pour qui le brûlage fortifie la roselière.

Néanmoins, on ne peut être entièrement favorable à cette méthode, tout comme d'ailleurs à celle du fauchage, puisque, comme nous l'avons signalé plus haut, elle modifie la structure du milieu et en élimine des éléments. De plus, l'entomofaune présente est détruite, ce qui bouleverse les équilibres biologiques locaux. Compte tenu de ces éléments, la décision de brûler doit tenir compte des objectifs à atteindre, ainsi que des perturbations éventuellement imposées à la faune, le but consistant, en effet, à enrichir le site et non à l'appauvrir (cf. TRIPLET, 1985 a).

### *Le cas du Hâble d'Ault*

Ce site est connu pour sa richesse écologique (TRIPLET, 1983) ainsi que pour différents problèmes de gestion posés (TRIPLET, 1985 b). L'un des principaux concerne l'expansion de la roselière favorisée par l'envasement de l'étang et par l'absence d'entretien pendant près de quinze ans.

La réserve se veut garante du patrimoine avifaunistique du littoral picard. Donc, bien que réserve O.N.C., les espèces protégées sont également prises en compte dans les projets d'aménagement ; la Mésange à moustaches, *Panurus biarmicus*, pour laquelle le Hâble d'Ault constitue un des rares sites de reproduction en Picardie, figure au premier rang de ces préoccupations. Mais les problèmes posés par l'expansion de la roselière ne doivent pas non plus être négligés si nous ne voulons pas, un jour, voir l'ensemble du site colonisé par ce végétal.

Brûler les roseaux ne constitue certainement pas le moyen de limiter la roselière, bien au contraire, mais représenterait une façon efficace de se débarrasser d'une biomasse encombrante. Les roseaux, brûlés en tas après fauchage (et non pas directement, afin d'éviter toute propagation du feu sur des zones non souhaitées ou toute destruction d'espèces animales et végétales), reposaient sur un substrat qu'il fallait déterminer avant toute intervention, ce qui est désormais possible.

Cette opération s'est déroulée en respectant deux critères : le choix des surfaces et le choix de la période appropriée. Trois zones ont donc été choisies, compte tenu des projets d'utilisation que nous développerons ultérieurement.

La première est un îlot d'environ 150 m de long, et de 10 à 15 m de large au maximum, constitué d'une partie centrale de galets sur lesquels une végétation rase s'est développée, et de zones extérieures où la roselière s'est installée à cause de l'envasement très important à cet endroit. En raison de la surface modeste et de cette partie centrale où le roseau ne peut se développer, le Butor ne peut guère stationner longtemps. La pose de cet oiseau à cet endroit demeure d'ailleurs occasionnelle.

La seconde est une petite roselière d'environ un demi-hectare, située tout au bord du chemin communal coupant la réserve. La faible surface des roseaux et la proximité de la route font que jamais, à ce jour, le Butor n'y a stationné.

La troisième, enfin, située sur la frange Est de la réserve, devait être traitée avec d'extrêmes précautions. En effet, elle est incluse dans une roselière d'une largeur variant de 0 à 30 m et s'étendant sur plus d'un kilomètre, dépassant ainsi les limites de la réserve.

Des trois surfaces, celle-ci constitue la plus favorable au stationnement d'espèces inféodées aux roselières, du Butor ou de la Mésange à moustaches entre autres. Il n'est pas prévu dans nos projets de modifier profondément et définitivement ce milieu ; mais, cet hiver, supprimer les roseaux a permis d'en faciliter l'accès et de clore la propriété. Le moment de cette intervention a été choisi en fonction des conditions météorologiques (temps sec, absence de vent) et en fonction de la composition avifaunistique du milieu. L'opération s'est ainsi déroulée sur plusieurs jours, entre le 15 et le 18 février, à une époque où l'étang et ses abords, entièrement gelés, n'accueillaient aucun oiseau.

Notons par ailleurs que le Butor n'est observé qu'occasionnellement au Hâble d'Ault et que cette opération n'a pas empêché une très bonne reproduction de la Mésange à moustaches, dont les effectifs étaient forts de 40 à 50 oiseaux au mois de juillet 1986.

### Bibliographie

MERMET L. (1986). *Terres et eaux : approches techniques pour conserver et mettre en valeur les zones humides*. CESTA éd. ● SCHRICKE V. (1986). Le roseau : biologie et écologie. 1ère partie. *B.M. ONC* n° 105 : 24-37. ● SCOTT D.A. (1982). *Managing wetlands and their birds*. I.W.R.B. éd. ● SUEUR F. (1986). Sur la fréquentation de milieux inhabituels par le Grand Butor *Botaurus stellaris* lors de vagues de froid. *Nos Oiseaux* 38 : 293-294 ● TRIPLET P. (éd) (1983). Le Hâble d'Ault : première synthèse des connaissances - *Picardie - Ecologie*. Hors série n° 1 : 146 p. ● — (1985 a). Conservation et gestion des zones humides pour l'avifaune - *Picardie - Ecologie* (Ser II-2-1986) : 95-107 ● — (1985 b). *Les zones humides de la Somme : premiers éléments d'inventaire, conservation, gestion, avenir (rapport préliminaire)* - Doc. multicop. FDC Somme : 52p.

PATRICK TRIPLET

Chargé de la gestion de la Réserve du Hâble d'Ault — Office National de la Chasse  
CNERA Avifaune Migratrice - 82 Quai des Chartrons - 33082 Bordeaux Cédex - Tél. 56 81 32 63

BIBLIOGRAPHIE (voir aussi p. 12)

### Monographies

Guy JONCOUR. *L'Epervier d'Europe*. Broché (21 × 15), 192 p., nombreuses illustrations. Fonds d'Intervention pour les Rapaces, La Garenne-Colombes, 1986, ISBN 2-9-500616-1-3. Prix : 154 Ff (plus frais de port).

Etude d'une population d'Eperviers en Basse-Bretagne, ce livre sympathique témoigne avant tout de dix années de recherches personnelles sur ce rapace et présente donc une belle moisson de faits, en particulier sur la reproduction, les comportements et l'écologie, — non sans offrir de judicieuses remarques sur la pratique de l'observation. L'auteur a comparé ses expériences avec celles de nombreux autres connaisseurs et ce souci de référence aboutit à une véritable monographie de l'espèce : c'est un

ouvrage sérieux. Néanmoins, il s'écarte résolument de la sécheresse que l'on considère trop souvent comme la qualité obligatoire du travail scientifique. En premier lieu, il s'avère très lisible et si des termes savants sont employés, un glossaire en fournit les définitions. D'autre part, on y trouve certes des tableaux et des diagrammes, mais aussi beaucoup plus de dessins attrayants et significatifs (de Hainard, Clavreul, Nicole, Suïro, Chevallier, etc.) et des photos bien choisies (30 en hors-textes), parfaitement expliquées. Guy Joncour veut en effet faire comprendre l'Epervier et avec lui l'ensemble de la nature. Il y réussit avec originalité. Peut-être le lecteur sera-t-il déconcerté par la juxtaposition en marge du texte de diverses notes, informations et réflexions qui brouillent quelque peu l'attention... La diversité foisonne, il faut apprendre à s'y retrouver et c'est justement un plaisir de naturaliste ! J'ajouterai que les difficultés de mise en pages ont été magistralement surmontées et que j'ai cherché en vain les erreurs d'impression et les fautes de goût. Le FIR a eu la main heureuse pour sa « première » en édition et je recommande vivement de soutenir son effort en achetant ce livre attachant : FIR, BP 27, F-92250 La Garenne-Colombes. (P.G.)

C. J. FEARE. *The Starling*. 24 p., 23 photos (18 en couleurs), cartes & fig. ISBN 0-85263-764-0. Jim FLEGG. *The Puffin*. 24 p., 15 photos en couleurs, cartes & fig. ISBN 0-85263-744-6. Deux brochures 21 × 15. Shire Natural History, Aylesbury, 1985. Chacune £ 1.25.

Après une brève présentation de la famille des Sturnidae, la plaquette de Feare développe l'essentiel de ce qu'il faut savoir de *l'Etourneau sansonnet* et conclut par quelques considérations sur ses rapports avec l'homme en évoquant les problèmes posés par la plasticité et l'abondance de l'espèce. Il énumère quelques moyens de lutter contre ses ravages. Consacrée au Macareux moine, la monographie de Flegg présente succinctement la famille des Alcidés avant de s'attacher à décrire les aspects les plus importants de son existence au gré des saisons. L'exploitation humaine des colonies autrefois et les menaces qui pèsent sur l'avenir du macareux sont évoquées. (Cl. G.)

Heinz WAWRZYNIAK, Gertfred SOHNS. *Die Bartmeise*. NBB 553 : 168 p., 79 illustrations. 1986. ISBN 3-7403-0052-3. Prix : DM 19,80. — Klaus-Dieter FEIGE. *Der Pirol*. NBB 578 : 216 p., 92 illustrations. 1986. ISBN 3-7403-0018-3. Prix : DM 25,40. — Siegfried KLAUS, Hans-Heiner BERGMANN u.a. *Die Auerhühner*. NBB 86 : 276 p., 4 planches en couleurs et 163 illustrations. 1986. ISBN 3-7403-0016-7. Prix : DM 29,50. — Brochures « Die Neue Brehm Bücherei » (20,5 × 14,5). A Ziemsen-Verlag, DDR-4600 Wittenberg-Lutherstadt.

La renommée des monographies de cette collection se voit confirmée par les nouvelles parutions ornithologiques. La *Mésange à moustaches* est traitée par Wawrzyniak & Sohns, qui présentent une documentation très fouillée sur la dynamique de l'espèce, sa distribution, sa reproduction, etc. ; il serait vain de chercher ailleurs une synthèse aussi complète sur cet oiseau attachant, sur lequel les auteurs ajoutent leurs observations personnelles aux nombreuses citations d'autres travaux. — Tout aussi bienvenue, la mise au point de Feige sur le *Loriot* rassemble également une foule de données précises autour des recherches personnelles menées en Mecklembourg sur la biologie de cette espèce difficile à observer. De nombreux tableaux, graphiques, sonagrammes, schémas et croquis s'ajoutent aux photos documentaires. L'auteur ne manque pas de signaler aussi les problèmes qui attendent encore d'être résolus. — Le Grand Tétrás d'Eurasie et son homologue d'Extrême-Orient *Tetrás urogalloides* font l'objet d'un compendium non moins remarquable de Klaus, Bergmann et collaborateurs. La comparaison avec la monographie NBB de Boback (1952) montre le chemin parcouru ! La densité de ce condensé ne l'empêche pas d'aborder, pour ces deux grands

gallinacés, tout l'éventail des aspects morphologiques, biologiques, écologiques, etc. et de soutenir les données avec de nombreuses figures et photos. Que les intéressés se hâtent de se procurer l'ouvrage avant qu'il ne soit épuisé ! A ce propos, le succès des monographies de la « Neue Brehm Bücherei » montre depuis plus de 35 ans l'intelligence des éditeurs, le choix presque toujours excellent qu'ils font de leurs auteurs, la sagesse de leur principe de sacrifier le luxe tapageur et de diffuser sous un aspect modeste des œuvres d'une grande valeur documentaire. On peut regretter qu'elles ne soient pas reliées pour mieux supporter l'usure, mais au moins leur prix est accessible. Les éditions Ziemsen, sans bruit et avec persévérance, ont certainement rendu et rendent encore des services éminents aux ornithologues allemands. (P.G.)

Eric FABRICIUS. *Kanadagåsen i Sverige*. Broché (24 × 16,5), 86 p., photos, cartes & figures. Statens naturvårdsverk, Box 1302, S-171 25 Solna (Suède), 1983. ISBN 91-7590-127-7. Prix : 30 couronnes.

Présentation des résultats d'une étude conduite de 1969 à 1980 par le Département de zoologie de l'Université de Stockholm. A partir d'un lâcher effectué vers 1930 dans le sud de la Suède, la Bernache du Canada s'est répandue le long du golfe de Botnie jusqu'au cercle polaire et actuellement déborde même sur la Norvège et la Finlande (400 couples nicheurs et plus de 2500 ind. dans ce dernier pays). L'effectif suédois a atteint 30 000 oiseaux en 1982. Fabricius décrit les étapes de cette colonisation, en explique la rapidité : cette bernache a trouvé en Suède des conditions optimales et des biotopes fort semblables aux sites de nidification de l'espèce en Amérique du Nord. Il évoque enfin la compétition observée entre cette espèce et l'Oie cendrée, en particulier dans les archipels côtiers de la Baltique. Exposé solide et bien documenté. (Cl.G.)

P. J. GRANT. *Gulls - a guide to identification*. 2e édition revue et augmentée. Relié (24 × 16), 352 pages, 544 photos, 67 figures, vignettes. T. & A. D. Poyser, Calton, 1986. ISBN 0 85661 044 5. Prix : 15 £.

L'intérêt soulevé par ce livre voici quatre ans ayant apporté beaucoup d'informations nouvelles, l'auteur peut nous en proposer une édition nouvelle plus complète encore. La principale addition à ce guide sur l'identification des Laridés consiste en un chapitre sur huit espèces d'Amérique du Nord non traitées auparavant. L'examen détaillé porte désormais sur 31 espèces de mouettes et goélands réparties de la mer Caspienne et de la Méditerranée jusqu'aux rives du Pacifique. Les autres textes et même des figures témoignent d'une remise au point extensive, au besoin avec d'importants développements ; ainsi pour le problème des grands goélands exposé à la lumière des dernières opinions. L'enrichissement considérable de la collection photographique (plus de 280 photos nouvelles ou remplacées...) confère à cette édition une valeur ajoutée qui en fait une référence de tout premier plan. (P.G.)

Börje PETERSSON. *Ecology of an isolated population of the Middle Spotted Woodpecker, Dendrocopos medius (L.), in the extinction phase*. Broché (21 × 14,5), 140 p., photos, fig. Swedish University of Agricultural Sciences, Department of Wildlife Ecology, S-750 07 Uppsala (Suède), 1984. ISBN 91-576-1949-2.

L'auteur présente cinq études consacrées à l'écologie d'une petite population du Pic mar dans la province d'Östergötland (15 à 20 couples sur 300 km<sup>2</sup>). Suivie de 1975 à 1983, l'espèce s'y est progressivement éteinte. Les divers chapitres examinent son comportement territorial, les caractéristiques de son habitat, les dimensions du territoire, la biologie de reproduction, l'occupation de l'espace à la recherche de nourriture et retracent les étapes de sa disparition. En Suède, le morcellement et la destruction de son habitat ont contraint ce pic à n'occuper qu'une série de sites isolés, sans échange

possible de population. Comme chez nous, cet oiseau y dépendait largement de la chênaie. Les territoires étudiés couvraient en moyenne 25 ha mais pouvaient atteindre jusqu'à 75 ha, ce qui est bien supérieur aux valeurs relevées en Europe centrale. Le taux de reproduction très bas et une succession d'hivers rigoureux ont accéléré le processus d'extinction. Mais les causes essentielles semblent résider plutôt dans la structure de la population et son vieillissement, sans renouvellement par des oiseaux venus d'ailleurs. La compétition avec l'Étourneau n'a pas joué un rôle important. Pettersson conclut qu'une population qui descend au-dessous du seuil de 50 reproducteurs court des risques certains de disparition et propose diverses mesures pour conserver ou restaurer les populations isolées du Pic mar. Une dernière étude concerne une population espagnole (Monts Cantabriques). (Cl.G.)

### Avifaunes et guides

Walter WÜST *et al.* *Avifauna Bavariae — Die Vogelwelt Bayerns im Wandel der Zeiten.* Bd II. Relié (24,5 × 17,5), 740 pages et 16 hors-texte en couleurs, figures. Orn. Ges. in Bayern, Munich, 1986. ISBN 3-9800540-1-2. Prix : 69 DM.

Le second volume sur l'avifaune de Bavière complète celui qui parut en 1981 (voir *Nos Oiseaux* 36 : 136) et traite des espèces depuis les Gangas jusqu'aux Corvidés (avec trois adjonctions au vol. I), soit de 184 espèces, le total final étant de 392. L'ouvrage achevé par Wüst et ses collaborateurs contient une substance considérable, soigneusement présentée. Je ne pourrais que répéter les termes du compte-rendu précédent, aussi me bornerai-je à citer en exemple les neuf pages consacrées à la Mésange rémiz ; la plupart des autres articles sont plus courts, sauf pour le Cochevis huppé qui prend 18 pages avec une énumération très détaillée des localités occupées. L'inclusion des évadés de captivité allonge, indûment à mon avis, la liste des espèces. Cette mise au point sera sans doute la bible des ornithologues bavarois, mais aussi une référence indispensable pour ce grand pays d'Europe centrale. Les deux tomes peuvent être commandés à Manfred Karcher, Hirtenstrasse 31, D-8057 Eching. (P.G.)

(Wild Bird Society of Japan) *A Field Guide to the Birds of Japan.* Relié (19 × 12), 336 pages, illustrations de Shinji Takano. Kodansha International. Tokyo, 1982. ISBN 4-931-150-04-7. Prix : 19.95 \$ (2900 Y)

Dans le style classique des guides « Peterson », cet ouvrage préfacé par Peter Scott présente, en couleurs, 537 espèces d'oiseaux d'occurrence régulière, occasionnelle ou même très rare au Japon. Les 497 cartes de distribution incluent tout l'Extrême-Orient, ce qui est une nouveauté à signaler ; l'excellence des images mérite toute attention, mais les notices sur les espèces paraissent sommaires. Après la bibliographie, plusieurs pages se consacrent à orienter l'amateur vers les meilleures localités ornithologiques de l'archipel nippon. A noter, aux pages de garde, un tableau de vignettes permettant de localiser les pages où sont traités les groupes d'espèces, et à la fin une carte générale du Japon. Par sa conception pratique, sa fiabilité et sa réalisation impeccable, ce livre de poche rendra de très grands services. (P.G.)

Rémy BASQUE. *Les oiseaux du Golfe du Morbihan.* Cartonné (22 × 15,5), 64 pages, 150 photos en couleurs. Graphic Edition, Ploëren, 1986. Prix : 92 Ff + port.

Pour initier les estivants et touristes, ce livret présente 66 espèces d'oiseaux pouvant être rencontrées au bord de la mer. Bonnes photos, brefs textes d'informations avec mention de la période de présence et des sites où observer ; 47 de ces derniers figurent sur une carte-signet. Un petit guide attrayant. (P.G.)



Peter LACK. *The Atlas of wintering Birds in Britain and Ireland*. Relié (26,5 × 19), 448 pages, cartes et vignettes. B.T.O. & I.W.C. T & A.D. Poyser, Calton, 1986. ISBN 0-85661-043-7. Prix : 19 £.

L'Atlas des oiseaux hivernant en Grande-Bretagne et en Irlande, homologue de celui qui traitait des oiseaux nicheurs, résulte d'une enquête menée en trois hivers successifs, de 1981 à 1984, avec le concours de plus de 10 000 observateurs. Au total, 3761 carrés de 10 x 10 km ont été inventoriés quant à la présence et à l'abondance des espèces pendant les mois de novembre à février. Que deux ans après cet effort paraisse ce gros livre, c'est un tour de force du groupe de travail, de l'organisateur P. Lack et des rédacteurs ! Avec 200 cartes de répartition des espèces, en deux couleurs, jouxtant les textes de commentaires, le lecteur voit d'un coup d'œil où et avec quelle densité se rencontrent par exemple la Sarcelle d'hiver, le Faucon hobereau, l'Alouette des champs ou le Bruant des neiges ; une reproduction réduite de la distribution des nicheurs est annexée s'il y a lieu, permettant une comparaison immédiate ; en face, il lit l'essentiel des informations sur les biotopes d'hiver, l'alimentation, l'influence du climat, les déplacements, etc. Ce n'est pas tout : le début de l'ouvrage comporte aussi des introductions sur l'histoire de l'entreprise, la cartographie, la météorologie, les aspects de l'hivernage ; à la fin figurent la liste des espèces additionnelles, des plantes et des animaux mentionnés, puis des appendices sur la méthodologie de l'enquête. Certes il était assez redoutable de s'attaquer à un monde aussi fluctuant et mobile que celui des oiseaux en hiver et les résultats présentés donnent en somme une image moyenne plus ou moins proche de la réalité, pour une période donnée. Peut-on affirmer que ce procédé soit applicable ailleurs et qu'il augmenterait sensiblement les connaissances déjà acquises sur les hivernants, à supposer que l'on puisse mobiliser un nombre suffisant de collaborateurs compétents ? L'exemple des Îles britanniques sera difficile à égaler sur le continent. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est imposant, édité avec grand soin, avec cette touche attrayante et figurative dont nos confrères d'Outre-Manche savent si bien orner leurs publications. En tous points, c'est une réussite. (P.G.)

### Ouvrages divers

Salim ALI. *The Fall of a Sparrow*. Relié (22,5 × 14,5), 266 pages, 71 photos. Oxford University Press, Oxford, 1985. SBN 19-561837-8.

Le Nestor des ornithologistes des Indes s'est laissé persuader d'écrire ses mémoires, à l'âge de 87 ans. Son autobiographie débute avec la chasse aux moineaux, prélude à une carrière exceptionnelle d'observateur sur le terrain, de chercheur scientifique et d'auteur de toute une constellation d'ouvrages sur les oiseaux de la péninsule indienne. Les étapes de cette vie si riche en péripéties et en anecdotes, au travers des grands changements de ce siècle et au contact d'une foule de personnages plus ou moins célèbres, c'est le tissu de ce livre original. L'humour et les notes malicieuses n'y manquent pas, ni cette simplicité directe qui a séduit tous ceux qui ont connu Salim Ali. Un témoignage remarquable, humain au sens le plus élevé du terme. (P.G.)

Sven BLOMQUIST. *Bibliography of the Genera Calidris and Limicola*. Broché (20,5 × 14,5), 104 p. Ottenby Bird Observatory, PL 1500, S-380 65 Degerhamn (Suède), 1983. Prix : 45 couronnes.

Cette bibliographie est la compilation de 1364 titres d'ouvrages et d'articles parus sur les Limicoles de ces deux genres jusqu'en 1980. Elle rendra service à ceux qui veulent travailler sur ces espèces. Plutôt que de les donner dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, on aurait pu classer les références par espèce pour faciliter la consultation. (Cl.G.)

Robert HAINARD. *Mammifères sauvages d'Europe. Insectivores, Cheiroptères, Carnivores.* Relié (21 × 14,5), 336 pages, 32 hors-texte en couleurs, 80 dessins. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 1987. ISBN 2-603-00598-9. Prix : 47 Fs. ou 179 Ff.

En nouvelle édition revue et augmentée, en format plus grand, le premier volume de cet ouvrage classique reparait en scène. Nous y retrouvons bien entendu la précieuse substance initiale, mais combien enrichie ! Depuis la révision de 1961, nous bénéficions de 25 ans d'observations inédites et c'est un privilège important pour qui connaît l'activité de Robert Hainard... Pendant cette période, maints disciples ont suivi ses brisées, comme en témoignent les compléments aux articles sur les espèces. Grâce à lui en grande partie, la faune des mammifères sauvages a été mieux comprise chez nous. Dans son avertissement, l'auteur s'explique non seulement sur l'ampleur de la mise au point, mais aussi sur la suppression de la chasse à Genève et sur les effets de la rage. Enfin, l'artiste nous offre un choix de nouvelles illustrations d'après ses aquarelles, ses gravures et ses croquis ; les planches toujours fraîches ont gagné au changement de grandeur. Bref, c'est un livre qu'il faut se racheter et le tome suivant promet tout autant de plaisir. (P.G.)

*Nous avons reçu également :*

*Forktail* (N° 1, octobre 1986, 21 × 15) ISSN 0950-1746. — Nouvelle revue ornithologique publiée par "Oriental Bird Club" et "Pisces Publications", Oxford (informations : O.B.C., The Lodge, Sandy, Bedfordshire, SG19 2DL, U.K.). Pour stimuler l'étude des oiseaux en Asie, parution annuelle prévue.

*Wild Bird Calendar 1987*, avec 12 grandes et superbes photos d'espèces rares, publié par le Conseil international pour la Protection des Oiseaux (ICBP) et la "Wild Bird Society of Japan".

## INFORMATIONS

**Centrale ornithologique romande.** — La chronique sur *le printemps et la nidification en 1986* peut encore accueillir des données, si elles parviennent avant le 15 avril. Pour la suivante, automne 1986 et hiver 86-87 jusqu'à fin mars, nous attendons dès maintenant les relevés d'observations.

Une invasion de *Buses pattues* s'est manifestée cet hiver. L'étude de ce phénomène exige l'homologation de tous les oiseaux observés, dont nous souhaitons donc recevoir des descriptions individuelles précises (év. avec dessins ou photos), ainsi que les mentions des dates, des stationnements et des comportements, — de préférence une feuille pour chaque cas. La Commission de l'Avifaune suisse appréciera. Signalons à ce propos que le Circaète Jean-le-Blanc est toujours soumis à homologation en Suisse, de même que les apparitions rares ou d'identification difficile. La liste de ces espèces peut être communiquée, aussi en ce qui concerne la France. (P.G.)

**Aigle de Bonelli.** — Dans le cadre des études en cours dans le Midi de la France pour une meilleure protection de l'Aigle de Bonelli, *Hieraaetus fasciatus* (ici Groupe rapaces du Languedoc-Roussillon et Grive) et afin d'effectuer une première mise au point sur l'erratisme de cette espèce, nous sommes à la recherche de toutes les observations ou captures, récentes ou anciennes (y compris celles reprises de la littérature), attestant de la présence de ce rapace en dehors de son aire normale : en France, départements des Pyrénées Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var et des Alpes de Haute Provence ; apparitions dans les pays voisins. Toutes les sources seront citées. Merci pour votre collaboration.

Jean-Marc CUGNASSE, Lieuran-Cabrières, F-34800 Clermont l'Hérault.  
Patrice CRAMM, Hameau de Montlaur, Montaud, F-34160 Castries.

## Avis concernant l'observatoire du Fanel

*Emprunt des clés:* Les clés de l'observatoire sont déposées à la Gendarmerie de Cudrefin. Elles ne sont délivrées que sur présentation de la *carte de membre* de la société «Nos Oiseaux» pour l'année en cours.

Sauf arrangement spécial, les clés ne peuvent être délivrées qu'entre 8 et 12 heures et 14 et 18 heures. Les membres qui vont quérir les clés sont tenus d'annoncer le nombre de personnes qui les accompagnent. Pour les groupes, seul le responsable s'inscrit en spécifiant le nom et l'effectif de son groupe. Les clés seront rendues à la gendarmerie, et non pas remises de main à main aux visiteurs suivants.

*Réservation des clés:* Pour des questions de présence au poste, il faut réserver les clés une semaine à l'avance en téléphonant à la Gendarmerie de Cudrefin (037/77 14 21) entre 8 et 12 heures et 14 et 18 heures.

*Séjour:* Les visiteurs se conformeront aux recommandations d'usage affichées à l'observatoire. En haute saison (15.3 au 15.10), l'occupation par les mêmes personnes est limitée à 2 nuits consécutives. La capacité d'accueil pour la nuit est de 3 personnes.

*Finance d'utilisation* (à verser en prenant les clés): Visite en cours de journée: Fr. 2.— par personne; Fr. 20.— par groupe de plus de 10. Séjour: Fr. 4.— pour 1 jour et 1 nuit.

Signalons par ailleurs, sur le chemin qui traverse la réserve, une *butte d'observation*, accessible en tout temps, et qui permet une vue sur les îles artificielles et leurs occupants, d'une qualité comparable à celle de l'observatoire.

*Le Comité de «Nos Oiseaux»*

---

**27e colloque ornithologique interrégional, Genève, 7 et 8 novembre 1987.** — Selon le tour de rôle habituel, l'organisation de ce colloque est confiée à «Nos Oiseaux» cette année et c'est Genève qui accueillera ses participants. Nous avons choisi comme thème principal: *Le Rhône, de sa source à la Camargue*.

Le programme comprendra une série d'excursions illustrant ce thème dans le Pays de Genève, le samedi matin; une soirée de films et une série de communications réparties sur le samedi après-midi et le dimanche.

Il est opportun de s'inscrire dès maintenant auprès de Mme Claire DIDELOT-VICARI, 33, chemin de l'Étang, CH-1219 Châtelaine (Suisse), afin de recevoir en juin informations détaillées et bulletin d'inscription. Par ailleurs, nous souhaitons d'ores et déjà recevoir des propositions de communications (10-15 min.) sur le thème choisi: les intéressés sont donc priés de s'annoncer auprès de M. Claude GUEX, 78, rue des Eaux-Vives, CH-1207 Genève (Suisse), en donnant le titre et un résumé (20 lignes environ) de leur exposé. (Cl.G.)

Retrouvez la voix des oiseaux qui vivent dans les zones humides. Depuis les cris gutturaux des hérons, jusqu'au merveilleux chant de la rousserolle verderolle.

En écoutant la cassette :

*« J'écoute vivre... »*

## LE MARAIS ET L'ÉTANG

Envoi du volume 1 contre 85 FF + 8 FF (frais d'envoi) par mandat international ou chèque libellé en francs français.

Adressé à: DANIEL J. PERNIN  
Route de Louhans  
F-71370 Ouroux-sur-Saône

*Fabriquée avec soin par l'auteur-éditeur sur cassette à l'oxyde de chrome.*

*Vient de paraître*

## LE CHANT DE NOS OISEAUX

Cette série de cassettes est destinée à l'apprentissage progressif des chants d'oiseaux. Chaque volume comporte 15 à 20 espèces avec de longues séquences de chant.

La haute qualité sonore de ces documents les classe parmi les meilleures cassettes européennes de chants d'oiseaux.

Sont déjà parus: les volumes 1, 2 et 3.

Envoi de chaque volume contre:  
75 FF + 8 FF (frais d'envoi)

Pour la Suisse, libeller le chèque en francs français.

Adressé à: DANIEL J. PERNIN  
Route de Louhans  
F-71370 Ouroux-sur-Saône

### IMPORTANT : à tous nos membres et abonnés

Les abonnements font l'objet de l'envoi d'un message et, pour la Suisse, d'un bulletin de versement *ad hoc*. Les réabonnements impayés à fin mars et qui doivent faire l'objet d'un rappel sont majorés de 5.— FS et se montent dès lors respectivement à 30.— FS pour la Suisse et à 33.— FS pour les autres pays.

En Suisse, les jeunes qui souhaitent bénéficier du *demi-tarif* doivent mentionner leur année de naissance sur le bulletin de versement.

Sur les ordres de paiement, veuillez indiquer en texte *clairement lisible* vos nom, prénom et adresse complets, y compris le numéro d'acheminement postal. Ce document doit permettre le contrôle du fichier et l'envoi de la revue.

Tout *nouvel abonné* doit, en plus de son paiement, s'inscrire auprès de l'administration de «Nos Oiseaux», case postale 54, CH-1197 Prangins.

Le paiement de l'abonnement donne toujours la qualité de membre de la société «Nos Oiseaux» aux personnes physiques pour l'année en cours.